

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

BIBLIOTHEQUE RELIGIEUSE.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées
sur le couvert
(Voir le tarif à la
dernière page.)

REVUE MENSUELLE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à Stanislas Drapeau, Editeur Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.— Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Bulletin Religieux

INSTRUCTIONS

SUR LA

RELIGION,

Pouvant servir de lectures du soir dans les familles,
ainsi que dans les Pensionnats de jeunes
gens et de jeunes filles,

ou

LE CATECHISME EXPLIQUE,

PREMIERE PARTIE

Histoire de Jésus-Christ.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

Histoire des Apôtres et de l'Eglise.

Un troisième fait, aussi certain que les deux précédents, s'accomplit au Cénacle, dix jours après la résurrection de Jésus-Christ, et selon la promesse qu'il avait faite. En quittant ses apôtres pour monter au ciel, il leur avait enjoint de se retirer au Cénacle, et d'attendre, en adressant à Dieu leurs prières, le Consolateur qu'il leur avait promis.

Ils y étaient tous, avec Marie, Mère de Jésus, et les saintes femmes, lorsque, cinquante jours après la pâque, le jour de la Pentecôte, un dimanche, le Saint-Esprit descendit sur eux en forme de langues de feu, et les remplit de science, d'aide et de courage. Pouvait-

elle se tromper, cette assemblée, relativement assez nombreuse, d'hommes et de femmes, sur ce qui se passait en son sein ? Aucun homme de bonne foi ne consentira à l'admettre. Une ou deux personnes, réunies ou séparées, excitées par un grand amour, peuvent, à la rigueur, se méprendre et prendre une hallucination dont elles sont victimes pour un fait réel. Mais il est impossible de supposer que quinze personnes, au moins, qui étaient réunies au Cénacle, aient toutes partagé une même illusion.

D'ailleurs, un changement complet s'opéra, par suite de la descente du Saint-Esprit en eux, sur les apôtres. D'ignorants qu'ils étaient précédemment, ils devinrent aussitôt admirablement instruits des choses de Dieu ; leur timidité se changea en une ardeur incroyable et leur faiblesse en courage héroïque. A peine sortent-ils du Cénacle, que les juifs de l'univers entier, réunis à Jérusalem à l'occasion de la fête de la Pentecôte, les entendent parler, chacun dans sa propre langue, de la résurrection de Jésus-Christ, en qui les apôtres leur montrent que se sont réalisées exactement toutes les prophéties qui formaient l'objet de leurs plus chères espérances. C'est Pierre, le chef du Collège apostolique, qui porte, le premier, la parole ; il est entouré de ses frères et des cinquante personnes qui ont vu Jésus-Christ ressuscité, et qui rendent témoignage à la vérité de son discours. Aussi cinq mille personnes d'abord, puis trois mille se convertissent-elles à la foi nouvelle.

Tandis que la société chrétienne se formait ainsi, que les apôtres, munis du secours d'en-haut et du pouvoir des miracles, se répandaient dans tout l'univers et gagnaient le monde à Jésus-Christ, le peuple juif, suivant la prédiction du Sauveur, se révoltait contre les Romains, qui assiégèrent et détruisirent Jérusalem, au point de ne pas laisser pierre sur pierre, et les juifs qui échappèrent au massacre de l'armée de Titus, se répandirent dans le monde entier, portant sur leurs fronts, comme de nouveaux Cains, le stigmate de la nation déicide.

La religion chrétienne éprouva d'abord des persécutions horribles. Les Juifs et les païens se réunirent pour l'attaquer, et la plupart de ses défenseurs et de ses Pontifes furent mis à mort. Sur les cinquante premiers Papes, successeurs de saint Pierre, trois seulement échappèrent à la hache du bourreau ; encore fait-on remarquer qu'ils étaient vieux, au moment où on les choisit, et que leur âge avancé ne laissa pas aux persécuteurs le temps de les surprendre. On compte, durant les trois premiers siècles, dix persécutions édictées par les empereurs, et l'on évalue à près de dix millions le nombre des martyrs qu'elles immolèrent. Mais, selon une belle et grande parole : " Le sang des martyrs était une semence de chrétiens," et la foi se répandit dans tout l'univers d'après les destinées que Dieu lui avait faites.

L'Eglise eut à subir des persécutions qui ne furent pas moins terribles que celles du glaive : ce furent

les persécutions de l'hérésie et du schisme, qui auraient mis plusieurs fois, l'existence de l'Eglise en danger, si le Seigneur ne l'eût assistée d'un puissant secours.

L'hérésie consiste à ne pas admettre toutes les vérités que l'Eglise enseigne et telles qu'elle les enseigne. Commettre une erreur volontaire et opiniâtre contre quelque dogme de foi, c'est tomber dans l'hérésie et se mettre hors de la voie du salut.

Les principaux hérétiques furent :
1o Les Ariens, ou partisans d'Arius, prêtre d'Alexandrie, qui, jaloux de se voir préférer Alexandre comme patriarche de ce siège illustre, nia la divinité de Jésus-Christ, prétendant que Jésus-Christ était une créature, qu'il n'était Fils de Dieu que par adoption et non par nature, qu'il n'était ni éternel, ni immuable, et que le Père était seul vraiment Dieu. Arius fut excommunié par saint Alexandre dans un concile tenu à Alexandrie en 320. Il n'en continua pas moins à propager sa doctrine, trouva un patron de sa secte dans Eusèbe de Nicomédie, qui fut solennellement condamné, ainsi que la doctrine qu'il soutenait, au concile de Nycée, en 325.

2o Les Nestoriens, partisans de Nestorius, d'abord moine d'un monastère voisin d'Antioche, puis évêque de Constantinople, où il enseigna une erreur qu'il tenait, à ce qu'il paraît, de Théodore de Mopsoeste. Cette erreur anéantissait le mystère de l'Incarnation, en rejetant l'union personnelle (hypostatique) du Verbe divin avec la nature humaine, en refusant à la très-Sainte-Vierge le titre de Mère de Dieu, et en établissant l'existence, en Jésus-Christ, d'une double personnalité, la personne divine et la personne humaine. Cette hérésie fut combattue par saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, et condamnée dans un concile tenu à Rome en 430, sous le Pape saint Célestin, puis par le concile œcuménique d'Ephèse en 431.

3o Les Albigeois, hérétiques manichéens, ainsi appelés à cause de l'appui que leur prêta Roger, vicomte d'Albi. Les Manichéens enseignaient l'existence de deux principes éternels et indépendants, opposés et ennemis, l'un qui était

le principe du bien et de la lumière, l'autre qui était le principe du mal et des ténèbres.

Ils rejetaient pour ce motif, l'Ancien et le Nouveau Testament, et ils enseignaient que toutes les religions étaient indifférentes. Le manichéisme, apporté de Bulgarie en Lombardie, et d'Orient en Espagne, se répandit de là en Languedoc, dans la seconde moitié du douzième siècle. Les Albigeois qui s'appelaient aussi *Cathares* ou *purs* et *bons hommes*, ajoutaient aux erreurs des manichéens d'autres erreurs qui n'étaient pas moins subversives de l'ordre social que de l'ordre religieux. Ils furent condamnés dans un concile tenu à Lambesc en 1165, et dans le concile général de Latran en 1179, puis encore par le concile général de Latran en 1215.

4o Les Vaudois, nommés aussi *Pauvres* ou *gueux de Lyon*, qui eurent pour chef Pierre de Vaulx ou de Valdo, ainsi appelé parce qu'il était originaire de Vaulx-en-Velai, en Dauphiné. Cet hérésiarque était marchand à Lyon, lorsque, frappé de la mort subite d'un de ses amis, il distribua ses biens aux pauvres, et se mit, quoique laïque, à leur prêcher l'Evangile en langue vulgaire. Cette témérité lui attira de la part de l'Eglise, un blâme contre lequel il se révolta. Il prétendit alors former une Eglise en opposition avec la véritable Eglise, à laquelle il refusait de posséder des biens temporels. Condamnés, en 1182, par le Pape Lucien III, Valdo et ses disciples furent chassés du territoire de Lyon. Il se retira dans les Pays-Bas, d'où il répandit sa secte dans la Picardie et en différentes provinces de France. Ce concile général de Latran condamna les Vaudois en 1215.

5o Les protestants, nom donné d'abord aux luthériens, parce qu'ils protestèrent, à la diète de Spire, en 1529, contre les décisions de cette assemblée. Ce nom s'étendit ensuite à tous les sectateurs de la prétendue Réforme, inaugurée par Luther, et continuée par Zwingle. Calvin, Henri VIII et Elizabeth. Le principe fondamental de leurs nombreuses erreurs est la liberté de conscience, prêchée en annonçant que l'homme n'a d'autre règle de foi que l'Ecriture-Sainte inter-

prêtée au gré de la raison, et qu'il n'y a, pour le chrétien, d'autre péché que l'incrédulité. Ce malheureux et détestable principe a brisé l'harmonie de la civilisation chrétienne et amené la séparation de la foi et de la science. Il a inoculé le germe du doute, en matière de religion, à la société européenne, et il a préparé à la fausse philosophie les succès qu'elle a obtenus, grâce à l'indifférence de peuples en matière de religion. La confusion et le désaccord n'ont fait que s'étendre, selon les prévisions de Bossuet, dans les rangs du protestantisme, depuis qu'il a été condamné, dans son ensemble et dans ses principales erreurs, au concile de Trente. Les protestants de nos jours sont divisés en d'innombrables sectes, entre lesquelles plusieurs ne croient plus ni à la divinité de Jésus-Christ, ni au surnaturel. On peut dire, en toute vérité, que le principe même du protestantisme a été la cause de sa mort. Il n'existe plus aujourd'hui comme secte religieuse qu'en certains pays attardés : nous avons encore des protestants, mais il n'y a plus de protestantisme.

Le schisme consiste à refuser l'obéissance aux légitimes pasteurs établis par Jésus-Christ et reconnus par l'Eglise. Les trois principaux schismes qui ont affligé l'Eglise catholique, sont le schisme grec au Photien, le grand schisme d'Occident et le schisme d'Angleterre.

Le premier, qui sépara l'Eglise grecque de l'Eglise catholique, fut l'œuvre des ambitieux patriarches de Constantinople et des empereurs d'Orient. Photius, condamné dans un concile célébré à Rome en 863, comme usurpateur du siège patriarcal de Constantinople, leva l'étendard de la révolte en 866, en s'imaginant que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Son schisme fut consommé par Michel Cérulaire, excommunié en 1054 pour sa rébellion à l'autorité du Saint-Siège. Les chefs de ce schisme, les patriarches de Constantinople, ne sont plus que des jouets entre les mains des sultans. Ils n'ont aucune autorité sur la grande et puissante fraction du schisme oriental, dont les czars de Russie sont les véritables chefs.

On appelle grand schisme d'Occident, celui qui commença en 1378, après la double élection à la papauté d'Urbain VI et de Clément VII, et qui partagea la chrétienté jusqu'à l'an 1417, où Martin V fut élu pape au concile de Constance.

Le schisme d'Angleterre, œuvre des passions effrénées du sanguinaire Henri VIII, sépara, en 1534, l'Eglise d'Angleterre de la communion catholique et dégénéra en hérésie, lorsque Elizabeth imposa à ses sujets les trente-neuf articles du symbole anglican, en 1562.

Les hérésies et schismes furent de grandes épreuves que Dieu envoya à son Eglise, mais pendant lesquelles il ne cessa pas de l'assister. Aussi se répandit-elle dans tout l'univers, et sa durée ne doit finir qu'avec le monde.

Terminons cet aperçu sommaire de l'histoire de la religion chrétienne par un fait qui intéresse au plus haut degré notre histoire nationale. En 436, Clovis 1er, chef des Francs Saliens, depuis cinq ans, époque de la mort de son père Chilpéric, remporta sur les Allemands, à Tolbiac, une victoire mémorable qu'il attribua à la protection du Dieu de Clotilde, son épouse chrétienne. Fidèle au vœu qu'il avait fait pendant l'action d'embrasser la religion chrétienne si ses armes triomphaient, il reçut le baptême des mains de saint-Remy, évêque de Reims, avec trois mille de ses guerriers. La France fut, ce jour-là, constituée en nation, et les Papes, en la voyant entrer comme telle dans l'Eglise, lui donnèrent le nom de "Fille aînée de l'Eglise", parce qu'elle était la première des nations qui se fût convertie en masse et qui eût donné, comme nation, son nom à la vraie foi. Puisse-t-elle ne jamais oublier ses glorieuses origines et se montrer toujours fidèle à la vocation qu'elle reçut du ciel !

Entre les pages de son histoire, il n'en est pas de plus belle que celles qui nous la montrent comme le héraut de Dieu dans le monde et le royaume très chrétien.

(A continuer.)

Calendrier Catholique

[De l'Almanach Catholique de France]

MOIS DE JUIN.

SAINT-PIERRE,

APÔTRE.

Un jour, le CHRIST fit une interpellation solennelle à ses apôtres : Vous m'avez dit qu'on parlait de moi dans les foules, qui dit-on que je suis ?

Simon Pierre répondit : Vous êtes le CHRIST fils du Dieu vivant.

— Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas, répliqua le CHRIST, car ce n'est pas la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux : Eh bien, pour cette cause, je t'appelle Pierre, et l'Eglise que je bâtirai, c'est sur toi que je la poserai ; les clefs du royaume des cieux, c'est à toi que je les donnerai.

Une seconde fois, la veille de la passion, dans cette dernière scène où le CHRIST, ayant institué l'Eucharistie, épanchait tout son cœur et faisait son testament, il dit à Pierre :

— Moi j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas. Toi (qui dois me renier) quand tu seras relevé, confirme tes frères.

Une troisième fois, après la résurrection, il interroge Pierre dont le cœur a failli, il l'interroge sur son amour, et quand il s'est assuré que Pierre l'aime, l'aime beaucoup, l'aime plus que les autres, il lui confie le soin de ses brebis, par-dessus celui de ses agneaux.

Voilà les titres de Pierre, bons titres, titres sans rivaux qui ont fait dire à saint Ambroise, cette abeille de notre Occident : "Donc où est Pierre, là est l'Eglise."

Quand il vint, ce Pierre, avec ses habits de batelier, au milieu de Rome, dans la forêt de ces palais de marbre et de ces arcs de triomphe, c'était le chef de l'Eglise, la bouche qui devait suffire à l'univers. Sous le manteau de ce men-

diant qui se glissait dans Rome, il y avait le trésor de toutes les bénédictions de Dieu. Il venait changer la face entière de la cité de César ; il venait s'y installer comme vicair de l'éternelle vérité, comme instrument de l'éternel amour, il venait fonder une royauté spirituelle devant présider à toutes les royautés du siècle. Mais il venait faire davantage : l'Europe était devant lui, de la Sicile aux îles Scandinaves ; et l'Afrique lui présentait ses bords, des Colonnes d'Hercule à Alexandrie. Il y avait au sein de mille villes opulentes des légions entassées de sauvages agenouillés devant des fétiches vivants ou morts, en un mot, un désert complet d'hommes. Pierre envoya sur tous ces points et ici même, à notre Lutèce, des colonies de vie. Puis il s'élança en personne pour échauffer ces colonies naissantes et l'on assure qu'il poussa jusqu'à la froide Bretagne.

Quoiqu'il en soit, après avoir illuminé et ébranlé toute l'Europe de Néron et causé à Tacite cette peur du nom chrétien dont ses *Annales*—bien qu'elles fassent contre ce nom la conspiration du silence,—sont néanmoins toutes frémissantes, il revint mourir à Rome. Il bénit de son sang cette Babylonne, et sur la Croix de son Maître dont il eut la sublime humilité de retourner la tête en bas, il ficha en terre sa propre tête et posa les auspices d'une nouvelle Rome pour l'éternité. (1)

Mgr BERTEAUD,
Evêque de Tulle.

— 000 —

PENSIÉES.

Les calomnies s'étendent comme les taches d'huiles ; on s'efforce de les ôter, mais la marque reste.

La calomnie diffère de la médisance en ce que celui-ci publie le mal d'autrui et que l'autre l'invente.

Un homme qui dit OUI, ou NON, mérite d'être cru, son caractère-jure pour lui :

(LA BRUYERE.)

(1) Sermon prononcé à St-Eustache, à Paris, en 1854.

Feuilleton

GRAZIELLA

OU

LES EPREUVES D'UNE ORPHELINE

PAR

M^{ME} LOUISA LABROQUEY.

(Suite.)

Chapitre XII

L'usurier était un vieillard aux cheveux blancs, à la vue perçante, à l'œil étincelant et au geste prompt. S'il était vieux d'années, certes il était jeune encore en adresse, en calculs, en ruses de tout. espèce ; il était infatigable et inexorable dans la poursuite de son but unique : amasser ! Il ne se piquait de bon et de belles manières que dans le cas où cela pouvait lui servir à quelque chose, et il semblait convaincu de leur inutilité dans le cas actuel. Son salut fut donc froid et bref, son regard prit même une expression plus ou moins hautaine.

— Que désirez-vous, Monsieur ? fit le baron, de prime abord.

— J'ai un petit compte à régler avec Madame ; répondit notre homme avec assurance.

— Si vous vouliez prendre un autre moment... balbutia Félicité, non sans embarras.

— Non, non ! répliqua le capitaliste. Il circule dans la ville des bruits de banqueroute peu rassurants, et je viens exiger le remboursement de la somme que je vous ai prêtée, Madame, et que vous vous étiez engagée à me remettre intégralement à une date qui remonte à plus de quinze jours déjà.

— Ah ! Madame emprunte de l'argent ! reprit le baron. Et à combien s'élève la somme en question ?

— Une bagatelle... Vingt mille florins, y compris les intérêts.

Paul devint blême de colère.

— Eh bien ! vous ne les aurez jamais ! s'écria-t-il avec violence et indignation.

— Comment, jamais ?... répliqua tout aussitôt l'usurier, dont les yeux brillaient plus encore qu'au paravant, et dont le visage prit une teinte de pâleur cadavérique. Mais non, vous voulez plaisanter, monsieur le baron ! ajouta-t-il, le sourire aux lèvres ; j'ai du reste un moyen certain de vous contraindre à me payer...

A ces mots, Madame se sentit frissonner, de la tête aux pieds.

— Vous serez payé, Monsieur, dit-elle, mais pour le moment...

— Madame, je ne vous donne pas une demi-heure de sursis.

— Mais, cela n'est pas raisonnable !

— C'est possible ; mais s'il faut que je sorte de cette maison sans mon argent, je n'y rentrerai qu'avec la justice.

Le baron frémit en entendant ces paroles. La justice dans sa noble demeure ! La justice, là, où jamais créancier n'avait eu à faire entendre la moindre réclamation ; là, où les dettes avaient toujours été considérées comme autant d'obligations sacrées ! La vérité apparut aux yeux de Paul dans toute son horreur ; il vit avec épouvante la brèche faite à sa fortune par les prodigalités de sa femme. Comme si une puissance magique l'eût fait passer sous ses yeux, il entrevit son avenir, escorté de spectres menaçants de la banqueroute, de la ruine et de la misère. A cette vision terrifiante, Paul se couvrit les yeux de ses deux mains, comme pour lui échapper ; et il se leva pour se retirer de l'appartement, afin que l'usurier ne fût pas témoin de l'émotion qui l'accablait.

Félicité le suivit d'un regard de mépris.

L'usurier était resté parfaitement impassible, et à peine le baron était-il sorti, qu'il renouvela, avec plus de violence, ses réclamations et ses menaces. Ce ne fut qu'après lui avoir donné des garanties de haute valeur, entr'autres les bijoux qu'elle avait achetés récemment, que la baronne obtint encore quelques jours de répit. Comment s'en tirera-t-elle au jour de l'échéance ? Elle n'y pense seulement pas. Elle est de ces malheureuses femmes qui ne s'arrêtent dans leur course désordonnée, que lorsqu'elles se voient perdues sans ressource.

Cependant cette scène avait fait battre d'inquiétude le cœur de Félicité, et, lorsque tout-à-coup elle vit rentrer son mari, elle se prit à trembler, comme une condamnée à l'aspect du bourreau.

— Dieu me punit, dit-il d'une voix concentrée et en serrant les dents ; Dieu me punit, en m'apprenant à vous connaître. Vous avez fait de mon intérieur un enfer, vous avez détruit à jamais mon bonheur, vous avez réduit ma fortune à néant, et, pour comble de malheur, vous m'avez donné un fils auquel nous ne laisserons pour héritage que la misère et la honte !

Et en disant ces mots, il s'avança vers sa femme, les poings convulsivement serrés.

— Vous oseriez me menacer, Monsieur ? balbutia Félicité.

— Non, je ne m'abaisserai pas jusque-là, je vous méprise trop ; mais je vous mettrai au pilori en annonçant partout que je ne reconnaissais pas vos dettes. De plus, la vie avec vous m'est devenue intolérable, et je vais.....

— Eh bien ?

— Je vais demander le divorce. J'ai des raisons, des raisons très-plausibles pour recourir à cette extrémité. Et maintenant, je ne vous reverrai plus, et mon adieu est une malédiction ! Mère insensée, continua-t-il ensuite en se parlant à lui-même, quel fardeau de peines et de chagrins vous avez accumulé pour l'avenir de votre unique enfant !

Mais laissons de côté ce triste et pénible tableau. Le lecteur tout comme l'auteur, sans doute, désire revenir à des images plus consolantes. Cependant force nous sera bien de suivre encore un peu nos deux époux, sur la voie dans laquelle nous venons de les voir faire le premier pas. Nous serons bref, car cette voie est véritablement par trop effrayante. Madame poursuivit le cours de sa vie frivole et indigne d'une épouse, d'une fille, d'une mère surtout. Paul voulut chercher des distractions au milieu de ses amis ; mais, hélas ! autant ceux-ci avaient mis jadis d'empressement à rechercher sa société, autant ils en apportaient actuellement à l'éviter. Il fréquenta des gens d'un rang inférieur, descendit ainsi d'échelon en échelon et finit

par ne plus trouver de satisfaction que dans le jeu et la débauche, en compagnie d'individus de la plus basse classe.

Est-il croyable qu'un homme du monde puisse descendre volontairement jusqu'à un tel avilissement ?...

Il en était bien ainsi, pourtant. Paul s'abrutissait, littéralement, pour étouffer, disait-il, le chagrin qui lui rongait le cœur. Les salons, où il avait été si longtemps l'enfant gâté, firent place pour lui aux cabarets de bas étage ; ses relations aristocratiques furent remplacées par de malheureux écervelés ; le langage recherché de la bonne compagnie céda le pas à l'argot grossier des marins. Au lieu du jeune homme soigneux, irréprochable dans sa mise, qui attirait les regards et l'attention des dames, nous ne voyons plus qu'un être sale et déguenillé.

Tenez, regardez-le !

Son chapeau déformé lui pend pour ainsi dire dans la nuque ; ses cheveux plats et en désordre retombent presque sur ses yeux ; ses vêtements sont sales, usés et déchirés ; il ne marche plus fièrement, la tête levée—non, non ; il la baisse au contraire et semble compter continuellement les pavés de la rue. Il ne s'avance plus d'un pied léger, comme autrefois ; il se glisse le long des maisons en traînant le pas et en évitant les regards, comme un malfaiteur, car il est resté encore au fond de son cœur une étincelle d'amour-propre. Ses traits sont bouffis par les excès de boisson, son œil, hébété par les veilles, prolongées ; ses mains agitées par un tremblement nerveux ; et sa langue bredouille le plus souvent.

Au milieu de cette vie déplorable, il a souvent cru entendre la voix de Graziella, celle de sa mère, qui le suppliaient d'abandonner cette voie de perdition et de désespoir ; mais ni prières, ni supplications, ni même les larmes de son innocent enfant ne sont parvenues à l'en détourner ; aussi peu à peu, comme nous le disions plus haut, ses amis se sont détournés de lui, ses parents lui ont défendu l'entrée de leur maison, en un mot, il est devenu un objet de dégoût et d'horreur pour toute la bonne société.

Paul agit très mal, nous le reconnaissons sans peine, et cependant nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de commisération pour lui ; en ce que la source de tant de mal n'est pas précisément en lui, mais plutôt dans l'éducation qu'il a reçue, il nous en coûte beaucoup de rejeter une partie de la faute sur sa mère—le caractère d'une mère a quelque chose de sacré pour nous—mais qui donc oserait affirmer que Madame de Mirville, dans son orgueil, dans son désir avide de briller, n'a pas été la cause première de tous les malheurs de son fils ?

Comme la neige qui se fond aux premiers rayons d'un soleil printanier, ainsi se dissipe le patrimoine de la famille de Mirville.

La baronne douairière le voyait depuis longtemps : elle considérait l'avenir d'un œil d'angoisse ; la ruine était inévitable. Aussi les souffrances et les chagrins l'avaient-elle amaigri visiblement ; ses cheveux avaient blanchi, des rides précoces sillonnaient son front et ses joues ; et on aurait eu de la peine à retrouver en elle la femme hautaine et fière de jadis.

Dans l'espoir d'attendrir et de ramener son fils, elle a quitté le *Chai des Oiseaux* pour venir se fixer à Anvers. Un jour, comme elle se trouvait dans sa chambre, une voix bruyante, partant de la salle voisine, est venue frapper son oreille ; cette voix chantait, mais avec difficulté, comme celle d'un homme pris de boisson :

« Vivent le vin, l'amour et le tabac »

C'était la voix de Paul. La mère ouvrit la porte, et se trouva en face du jeune homme. A la vue de Madame de Mirville, il parut sortir de son ivresse. Mais aussi, c'est qu'en ce moment elle avait dans la voix un ton ému et pénétrant, qui eût certainement arraché des larmes à Paul, dans les années précédentes.

—Paul, dit-elle entr'autres choses, je vous en prie, abandonnez le chemin que vous suivez aujourd'hui. Ne voyez-vous donc pas que nous nous appauvrissons tous les jours, et ne frémissez-vous pas à la pensée d'être réduit un jour à la mendicité ?...

—La vie est courte ! murmura Paul.

—Qu'est-ce à dire ? ... Auriez-vous encore de ces affreuses idées de suicide ? ... Oh ! Paul, songez à votre mère, songez à votre âme ! Revenez à vous-même, revenez à moi ; séparez-vous de l'écervelé, s'il le faut, et vivons calmes et tranquilles des débris de notre fortune ; moi, Paul, en pleurant mon aveuglement ; vous...

—Il est trop tard.

—Il n'est jamais trop tard, l'Paul. Oh ! je vous en supplie à genoux—et elle se jeta à genoux en effet, la femme fière et orgueilleuse—Paul, regardez-moi, et vous aurez pitié de votre mère. Mes cheveux ont blanchi, mon corps est épuisé, et, je le sens, la mort n'est plus loin de moi. Epargnez-moi ; pour le peu d'années qui me restent encore à vivre...

—Je ne peux pas revenir sur ce qui est fait !

—Qu'importe, si vos amis ne veulent plus vous voir ; votre mère vous chérira. Oui, j'ai eu des torts, je le sais ; mais ne suffit-il pas de voir votre mère à vos pieds, vous implorant à deux genoux ?...

—Encore une fois : il est trop tard !

Et le baron sort bruyamment du salon par une porte latérale, sans voir que sa mère tombe la face contre terre.

—Paul, Paul ! ... Que Dieu vous pardonne ! s'écria une voix étrangère, et, en se retournant, le jeune baron vit Sœur Mathilde s'empres- ser auprès de sa mère, et la relever, avec tous les témoignages de la plus vive affection.

Ce ne fut pas sans un frémissement de crainte que le fils dénaturé s'en alla pour suivre sa voie.

Derrière l'hôtel de Mirville s'étendait un jardin dans lequel, en été, on ne se serait pas douté qu'on était en pleine ville, si l'on y avait pu goûter le calme et le silence des champs.

Au moment où nous y entrons, il a un aspect tout agréable : les arbres sont déjà revêtus de leur parure printanière ; l'herbe est fraîche, les fleurs s'entrouvrent aux premiers rayons du soleil de mai, parfumant l'air de senteurs exquis- es et récréant la vue par la variété et l'éclat de leurs couleurs. Les sentiers sont richement ombragés, de même que le petit bassin recou-

vert de blancs lys d'eau. Sur l'un des côtés du jardin, et formant aile du bâtiment principal, s'élève une sorte de pavillon contenant deux pièces somptueusement meublées. Tout ce que la richesse et le goût le plus raffiné ont pu réunir de mieux se trouve rassemblé dans ce petit Eden : fleurs rares, marbres de prix, fresques éclatantes, ornements les plus recherchés. Les fenêtres, soigneusement fermées par de longs rideaux, laissent néanmoins pénétrer à l'intérieur une lumière tamisée, des plus agréables et des plus favorables à une douce rêverie.

C'était dans ce pavillon que Mademoiselle de Herlicum venait jadis passer de longues heures, consacrées à la lecture, à une douce méditation, ou bien encore à la prière. Alors se voyaient, suspendus à la muraille, non loin de son prie-Dieu, les portraits de son père et du baron de Mirville, les deux amis inséparables. Mais plus tard, Félicité étant venue établir son domaine dans le pavillon, les deux portraits et le prie-Dieu avaient disparu, et le caractère religieux avait cédé la place à toute la frivolité mondaine. Félicité y était venue établir son domaine, disons-nous, — il serait plus exact de dire que, reine déchuë de la mode et du monde, elle avait fait de ce réduit sa cellule ou sa prison.

Sa compagne fidèle était la blonde Siska. Les amis et les adorateurs ne s'empresaient plus autour de Félicité, depuis qu'ils avaient entendu parler de ses revers de fortune et de la possibilité d'un divorce. Pour le divorce, la jeune femme n'aurait pas demandé mieux que de l'éviter ; car elle n'ignorait pas l'abandon et la tristesse qui l'attendaient au sortir de l'hôtel de Mirville. Néanmoins, auprès de Siska, elle feignait n'avoir pas de plus ardent désir que de se voir délivrée de ce joug odieux du mariage.

Son mari ne la voyait plus ; il lui était interdit de s'approcher du berceau de son enfant, confié aux soins de la baronne douairière, et celle-ci, de son côté, se serait bien gardée de mettre le pied dans le pavillon depuis que Félicité l'occupait.

En ce moment, la jeune fille y est assise, la tête tristement pen-

chée sur la poitrine, les mains croisées sans force sur les genoux. Elle est pâle : le dernier sourire a disparu de ses lèvres, la dernière teinte rosée de ses joues. Siska est debout, non loin d'elle, dans une contenance presque aussi altérée que celle de sa maîtresse, dont elle suit les moindres mouvements.

On dirait qu'elles sont, l'une et l'autre, dans l'attente d'une nouvelle importance.

Un léger bruit se fait entendre.

— Qu'est-ce que ce bruit ? demanda Madame avec empressement, en levant la tête. On vient de ce côté.

— Non, Madame ; c'est le vent, répond la femme de chambre.

— Quel supplice ! s'écria Madame avec impatience. Croyez-vous, Siska, que le prononcé du divorce tarde encore longtemps ? Je donnerais tout au monde pour pouvoir sortir de cette incertitude.

— Hélas ! Madame, vous êtes bien pressée de nous quitter !

— Oui, certes ! répondit-elle. — Mais dans son cœur une voix s'éleva qui disait : non ! — J'irai à Paris, reprit-elle au bout d'un instant, en poussant un profond soupir, et là je tâcherai d'oublier le passé... Ce n'est pas ainsi que le mariage s'offrirait à mes pensées de jeune fille... D'autres peuvent le considérer comme une chaîne de fleurs, mais, pour moi, il n'a été qu'une douloureuse couronne d'épines.

— Oh ! oui, Madame, on a bien mal agi envers vous.

— Et me voilà seule... abandonnée de tous ! murmura la baronne, comme se parlant à elle-même.

— Madame, vous avez tant d'amis et d'amies...

Félicité laissa retomber sa tête en soupirant de nouveau ; mais elle ne répondit pas.

Un autre sentiment s'éleva dans son cœur, et c'est sur le ton de mépris qu'elle reprend :

— Avez-vous vu le baron, Siska ?

— Oui, Madame. Il n'est rentré que ce matin. Avait-il l'air pâle et défait !

— Le misérable ! Et c'est lui qui me reproche d'avoir gaspillé son argent.

— Madame sa mère a pleuré, et il y a encore eu une scène qui m'a fait battre le cœur violemment.

— Et c'est lui qui me reproche ma conduite à l'égard de ma belle-mère.

— Comme d'habitude, il avait passé la nuit dans un de ces bals du peuple...

— Et c'est lui qui ose m'accuser d'infidélité, et qui s'empare de ce prétexte pour me répudier ! s'écria Madame avec emportement. Oh ! Siska, ce n'est pas à cause de mes dépenses, ce n'est pas à cause des malheurs de mon père que cet homme me repousse loin de lui : mais il ne m'a jamais aimée ; et moi, de mon côté, j'ai seulement cru, pour un instant, que je l'aimais.

— Et dire que vous auriez pu être si heureuse, Madame !

— N'en parlez pas, Siska, le cœur me saigne quand j'y pense. Jeune, belle, heureuse, choyée, je ne rêvais que félicité et tendresse. Combien d'hommes qui m'ont recherchée ; combien qui étaient chers à mon cœur. Il y en avait un surtout, ce vicomte Adalbert, s'il m'avait aimé... Mais il m'a méconnue, repoussée ; je crois même qu'il me méprisait, et cependant, Siska, je me suis toujours sentie attirée vers lui par une force irrésistible.

— On dit, Madame...

— Eh bien ! que dit-on !

— Qu'il est... beaucoup plus sombre et beaucoup plus concentré qu'autrefois ; qu'il souffre... C'est peut-être à cause de vous, Madame.

— Sotte enfant ! A cause de moi ! Non, non, Siska ; il a, comme le baron, la tête tournée à cause de cette fameuse demoiselle de Herlicum, cette détestable religieuse ; et il pousse cet amour platonique si loin qu'il en est devenu un religieux en robe courte. Il court de porte en porte visiter les pauvres ; il mendie pour eux ; sème son argent dans les hospices et les hôpitaux ; et il n'a plus garde de faire la moindre attention à une femme, lui, l'un de nos plus fervents adorateurs de jadis.

— Comme c'est ridicule, de la part d'un homme aussi riche, aussi beau, aussi bien posé dans le monde !

— Que pouvait bien avoir cette Graziella de si attrayant en elle ? poursuivit la baronne, cédant entièrement à sa jalousie. Quelle était bien la cause qui la faisait briller entre nous toutes, qui atti-

rait à elle tous les regards, qui lui valait tous les suffrages de tous les hommes ? Sa beauté ? Mais il y en avait de plus belles qu'elle. De plus, elle était pauvre et n'avait pour tout bien qu'un blason dédoré. Actuellement même, sous son habit religieux, elle exerce encore une fascination qui éblouit les hommes, et me laisse, moi, sa rivale de jadis, dans une ombre complète. Oh ! Siska, c'est elle qui a brisé les liens qui m'unissaient à la famille de Mirville, en dépit des larmes hypocrites qu'elle versait récemment encore, soi-disant dans son immense désir de nous réconcilier, le baron et moi.

—Oh ! Madame, quant à moi, j'ai toujours craint cette femme comme un vrai serpent.

—Et un serpent venimeux, Siska.

—Une de celles pour qui l'habit religieux...

—Ne sert qu'à mieux cacher leur jeu ; comme le serpent qui se glisse sous les fleurs.

C'est ainsi que parlaient les deux femmes, à propos de l'innocente Sœur Mathilde ! C'est ainsi qu'elles s'efforçaient de ternir cette image du dévouement, du sacrifice, de la charité et de la reconnaissance sans bornes ; cette douce et pure figure, ornée par Dieu lui-même de toutes les grâces et de toutes les vertus. Mais leurs efforts sont vains ! Autant le soleil l'emporte sur le ver luisant, autant le ciel est au-dessus de la terre, autant la bonne Sœur est au-dessus des atteintes de la calomnie.

On frappe à coups précipités à la porte du pavillon. Les deux femmes frémissent. Siska court ouvrir, et le baron entre aussitôt. Le regard de Paul est plus sombre encore et plus farouche que de coutume ; cependant il y a dans son œil un éclair de joie mauvaise, nous dirions presque satanique. La jeune femme, toute tremblante, s'est levée de son siège.

—Madame, dit Paul, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer : notre union est dissoute, de par la loi, et nous sommes autorisés à nous séparer.

Ces mots font l'effet d'un coup de foudre.

—Nous séparer... baigaie Félicité ; nous séparer ?...

—Oui, la vie m'a été par trop

amère à vos côtés, et il y a longtemps que j'appelais la liberté de tous mes vœux. Vous également, avec tant d'ardeur !

—Moi !... Mais...

—Vous pouvez partir, Madame pour où vous voudrez ; vous n'avez plus à attendre de ma famille, et surtout chez moi, ni appui ni pitié.

—Mais, monsieur, je suis donc réduite au rôle de femme répudiée, deshonorée !

—Vous l'avez bien mérité.

Le coup était écrasant ; la légèreté habituelle de Félicité l'abandonna subitement ; elle vit devant elle la terrible réalité, et l'avenir chargé de menaces, contenues dans la nouvelle qu'elle venait d'apprendre, et qui précipitait les mouvements de son cœur.

—Mais je n'ai jamais demandé cette séparation !... balbutia-t-elle d'une voix tremblante, et en tendant ses mains blanches et délicates dans un accès de désespoir.

—Vous ne l'avez pas demandée ? Mais dites donc, au contraire que vous l'appeliez de tous vos désirs, que vous y voyiez votre bonheur.

—Non, non ! Au nom du Ciel, où voulez-vous que je m'en aille ?

—Allez où vous voulez, chez votre père.

—Vous savez dans quelle pénible situation il se trouve ; il est ruiné.

—Tout comme vous auriez réussi à me ruiner moi-même.

Il y eut un instant de silence.

—Mais, Monsieur, reprit Félicité, je m'avouerai coupable... je ferai tout ce que vous voudrez... je vous aimerez encore ; mais ne me plongez pas dans la misère.

—C'est une résolution arrêtée ! répliqua le baron avec fermeté.

—Oh ! Paul, s'écria la jeune femme en fondant en larmes et en donnant les signes du plus profond désespoir, vous rejetez toute la faute sur moi, vous m'attribuez tous vos chagrins et vos malheurs ; n'avez-vous rien à vous reprocher ?

—Si, j'ai des reproches à me faire ; mais qui est-ce qui m'a poussé dans la voie où je marche ? Qui est-ce, sinon vous-même ? Aussi je bénis le Ciel qui me débarrasse de vous aujourd'hui.

—Vous êtes d'une dureté inexorable.

—Vos larmes viennent trop tard, et, du reste, ce ne sont là que des larmes de crocodile !

L'orgueil de Félicité était brisé ; elle s'humilia et essaya d'attendrir le baron.

—Paul, ne suis-je pas la mère de votre enfant ? s'écria-t-elle en tombant à genoux.

C'était la première fois qu'elle faisait appel aux sentiments paternels du baron ; mais ce fut en vain, et celui-ci lui répondit avec dureté :

—Vous avez perdu tous vos droits sur cet enfant.

—Comment ! on me ravirait mon enfant ?

—Le Tribunal l'a confié à son père, et je ne veux pas qu'il soit élevé par une mère indigne de ce nom.

Félicité se redressa de toute sa hauteur ; elle était effrayante à voir : ses traits s'étaient contractés affreusement, ses yeux étincelaient, ses poings se fermaient et ses dents convulsivement serrées ne laissaient plus passage à l'émission du son.

—Je veux mon enfant ! on me rendra mon enfant ! s'écria-t-elle enfin avec rage ; je veux vous enlever jusqu'au dernier souvenir de ma présence, et, mon enfant dans mes bras, je m'en irai d'ici ! La loi n'a pas à empiéter sur les droits d'une mère !

—Je vous dis que vous ne verrez plus votre fils. Et, d'ailleurs, que feriez-vous de cet enfant qui porte mon nom, et qui ne pourrait vous être qu'un obstacle à faire fortune une seconde fois !... fit Paul d'un ton sarcastique et mordant.

—Ce que j'en ferais ? poursuivit Félicité en donnant libre cours à sa colère. Je l'aimerais, d'abord, et il me rendrait mon amour ; ensuite, je lui apprendrais de bonne heure à haïr l'homme qui a fait le malheur de sa mère ; je lui apprendrais de bonne heure à maudire le misérable qui n'a pas hésité à livrer sa femme et son fils en proie à toutes les horreurs de la misère.

La jeune femme était semblable à une furie ; le baron recula devant son attitude menaçante, mais cependant il répéta encore avec force :

—Vous ne le reverrez jamais !

Et, en disant ces mots, il sortit précipitamment du pavillon, et

faillit, même sans sa hâte, renverser la blonde Siska, qui, de la chambre voisine, avait entendu toutes les péripéties de la terrible scène que nous venons de retracer.

Ainsi fut rompu, et pour toujours, le lien qui unissait nos deux époux. Paul en était heureux et regardait l'avenir avec confiance ; Félicité concentrait son désespoir et sa haine ; la baronne douairière de Mirville, au chevet de l'enfant, n'avait que des pensées de découragement et de crainte ; Adalbert plaignait son ancien ami ; une seule personne priait, dans la solitude, pour obtenir de la miséricorde divine une réconciliation entre les deux époux : c'était la douce et bonne Sœur Mathilde, cet ange méconnu et calomnié.

Chapitre XIII

C'est le soir. Une femme sort avec circonspection du pavillon, s'avance à pas précipités le long d'un des sentiers sinueux du jardin et atteint bientôt l'hôtel, vers lequel elle se dirige. Cette femme, — on l'a deviné déjà, n'est autre que Félicité. Que va-t-elle faire dans cette maison abhorrée, où certainement elle ne rencontrera pas un seul cœur sympathique ?

Dans le courant de la journée, absorbée dans les pensées que lui suggérait sa terrible position, elle a senti se réveiller en elle le sentiment de l'amour maternel. Ah ! c'est que jamais ce sentiment ne s'éteint dans le cœur de la femme. Ce n'est parfois plus qu'une étincelle qui couve sous la cendre, mais à un moment donné, cette étincelle se ranime, met le feu à tout ce qui l'entoure, et bientôt se transforme en un foyer incandescent.

Félicité veut r'avoir son enfant, et elle est résolue à employer la ruse et la violence, s'il le faut, pour arriver à ses fins. C'est pour aller ravir son trésor à la famille des Mirville, que nous la voyons quitter son refuge et se diriger actuellement vers l'hôtel.

La première personne que Félicité rencontre, c'est le vieux Tom, qui descendait tranquillement l'escalier, une botte allumée à la main. D'un mouvement brusque, Félicité s'empare de la dite bougie et monte en courant, comme une

insensée, suivie par le regard inquiet de Tom. Le cœur palpitant, elle parcourt les appartements, écoute à toutes les portes, on dirait une voleuse. Arrivée à la porte de la chambre de la baronne, elle s'arrête, la bougie faillit lui tomber des mains : elle vient d'entendre la voix de son enfant : peut-être ses pleurs demandent-ils sa mère !

Félicité déposa la bougie ; retenant son haleine, elle se colla l'oreille à la porte, et tout-à-coup, le courage lui étant revenu, elle se mit à heurter violemment et s'écria :

— Ouvrez, Madame, ouvrez la porte ! vous pouvez séparer l'époux de son épouse, mais vous n'avez pas le droit d'arracher à la mère son enfant.

On entendit quelque bruit dans l'appartement ; mais la porte ne s'ouvrit pas. La jeune mère s'impatientant, se mit à frapper plus fort, de ses poings fermés.

— Que voulez-vous ? fit enfin une voix à l'intérieur, celle de la vieille baronne.

— Ce que je veux ?... Mon enfant, et pas autre chose !

— Il m'est défendu de vous laisser approcher à son berceau.

— Mais, c'est une indignité ! Cet enfant, c'est ma chair et mon sang ; qui donc a le droit de m'enlever ce qui fait partie de moi-même ?

— Retirez-vous, Madame, toutes ces récriminations sont vaines.

— Non, non ! je ne m'en irai pas sans que vous ayez fait droit à ma demande ; je ne réclame ni votre argent, ni votre nom : je ne veux emporter que mon enfant.

— Vous n'avez aucune affection pour ce petit être, vous l'avez toujours abandonné.

Oui, mais depuis lors mon cœur est bien changé. Ouvrez-moi, je ne veux m'en aller sans mon enfant !

Et elle se mit à frapper à la porte à coup redoublés, à la secouer avec violence à pleurer, à gémir, à pousser des cris : en un mot, elle était comme folle. Mais tout ce bruit ne parvint pas à désider la vieille baronne à ouvrir la porte, et Félicité, épuisée, se laissant tomber par terre, finit par éclater en sanglots, au milieu desquels elle

adressa à son impitoyable belle-mère une dernière supplication.

— Madame, gémit-elle, Madame ! je vous en supplie à genoux, ouvrez la porte et donnez-moi mon enfant, l'unique bien qui me reste en ce monde. Vous me laissez, je le sais, mais je m'en irai loin de vous, et ne reparaitrai jamais à vos yeux.

— Je ne le puis, je ne l'oserais pas ; lui fut-il répondu.

— Du moins, laissez-moi l'embrasser encore une fois ; il y a si longtemps que je n'ai plus eu ce bonheur.

— Si vous vous étiez montrée meilleure mère...

— Hélas ! vous serez donc sans miséricorde jusqu'au bout ; vous me refuserez le dernier baiser que je vous demande de pouvoir déposer sur les lèvres de mon enfant, comme éternel adieu ! J'en deviendrai folle !... Mais vous êtes mère, Madame, vous devez sentir ce que c'est pour une mère, de se voir sans merci repoussée du berceau de son fils !

La voix de Félicité était déchirante à entendre, la vieille baronne en fut émue malgré elle.

— Me promettez-vous de ne vous livrer à aucune espèce de violence ; d'embrasser l'enfant et de vous en aller ensuite ?

— Oui, oui ! je vous le promets solennellement.

— Alors...

— Ouvrez, Madame, ouvrez !

La porte s'ouvrit ; Félicité se précipita dans la chambre et courut se jeter à genoux auprès du berceau. Le petit enfant étendit les bras vers sa mère, et celle-ci l'embrassa avec tant d'effusion au milieu de ses larmes abondantes, que force nous est bien, en cet instant, d'oublier la femme coupable, pour ne plus voir en elle que la mère désolée.

La baronne douairière ne pu être témoin de cette scène, sans attendrissement. Elle était bien changée, l'orgueilleuse femme, depuis que les revers étaient venus fondre comme une nuee de grêlons sur sa maison ; mais ses dispositions à l'égard de Félicité étaient restées les mêmes, car elle n'avait cessé de voir en celle-ci la cause première de tous ses malheurs. Aussi, après l'avoir laissée quelques instants penché sur le berceau de l'enfant,

Mme de Mirville pria sa belle fille de prendre congé le plus promptement possible.

Félicité s'empara de l'enfant, et avant que la baronne eût pu s'y opposer, la mère avait déjà gagné la porte, avec son précieux trésor. En ce moment, Paul apparut sur le seuil de la porte d'en face, et en entendant le cri de sa mère : " Paul ! elle enlève votre enfant ! " il s'élança à la poursuite de Félicité, lui arracha le petit être tout en pleurs, et repoussa loin de lui avec violence la malheureuse femme.

On entendit pendant quelques instants deux voix s'élever avec véhémence dans l'appartement, et les cris de la mère en désespoir ne discontinuaient pas non plus. Félicité était dans le corridor, en proie à une douleur indicible, mais elle n'osa plus rien tenter, et même en entendant un léger bruit, qui semblait s'approcher de l'endroit où elle se trouvait, elle saisit sa lumière et se retira précipitamment.

Avant de la suivre, nous regardons avec curiosité une étincelle échappée à la mèche de la bougie, qui, dans l'obscurité de la chambre où nous sommes, décrit des sillons de feu fantastiques et finit par atteindre la tapisserie de la muraille.

Le courant d'air active la marche du feu, peu à peu sa trace grandit, et tout à l'heure nous nous trouvons en face d'un incendie formidable.

Félicité avait bien vu la flamme s'attacher à la tapisserie, mais elle semblait n'y avoir pas pris garde. Arrivée en bas, elle rendit la bougie au vieux Tom, qui était resté assis sur l'escalier, tout inquiet, et elle fut bientôt de retour au pavillon.

En rentrant dans son appartement, la jeune femme fut fort effrayée en voyant un homme assis dans sa causeuse, mais celui-ci s'étant levé et ayant ôté sa casquette, Félicité reconnut... son père. Cette entrevue, après une séparation de plusieurs mois, après tant de malheurs des deux côtés, et dans les circonstances que nous connaissons, fut émouvante. On eut dit qu'ils voulaient, l'un et l'autre, confondre leurs peines dans les premiers embrassements.

— Comment êtes-vous entré ici, père ? fit enfin la jeune dame.

— A l'aide d'une fausse clef ; mais... silence ! Ayez soin que personne n'en sache rien, sinon je suis un homme perdu.

— Oh ! je remercie Dieu qui m'a permis de vous revoir ; je suis écrasée sous le poids de mes peines.

— Je sais tout... Préparez-vous, pour quitter à minuit cette maison.

— A minuit ? demanda Félicité, d'un ton anxieux.

— Oui, mais seule ; et surtout ne songez pas à vous charger de votre enfant.

— Comment ? Vous voulez que j'abandonne mon enfant !

— Il le faut.

— Et où me conduirez-vous ?

— Vous le saurez, quand nous serons en sûreté.

— Mais...

— Tout s'arrangera par la suite. A minuit. Si je restais plus longtemps ici, je risquerais d'être découvert ; à tantôt !

— Père, père !

Mais sans en dire davantage, de Beauregard quitta le pavillon. Il s'était échappé dans un grand manteau, avait rabattu sa casquette sur ses yeux, et tenait en main, sous ses vêtements, un pistolet armé. Félicité était agitée et inquiète ; cependant elle se résolut de se conformer à l'ordre bref et énergique de son père, qu'elle considérait en ce moment comme son ange libérateur. Il était bien dur pourtant de s'éloigner de son enfant, qu'elle se reprochait amèrement de n'avoir pas plus et mieux aimé jusqu'alors. Nous l'avons dit : c'est que le sentiment de l'amour maternel venait de se réveiller en elle, avec d'autant plus de force qu'il avait été plus longtemps comprimé !

Sorti du jardin, et arrivé dans une rue solitaire, de Beauregard pressa le pas. Il craignait chaque passant, et au moindre bruit de pas derrière lui, il se retournait tout effrayé. Bientôt il atteignit une ruelle écartée, entra dans un corridor obscur, gravit un escalier raoteux et s'arrêta enfin à une mansarde sous les toits.

C'était là que le comte de Beauregard, l'homme orgueilleux et déchu, était venu chercher un refuge.

Dans cette chambrette régnait un silence de mort. De Beauregard ressentait sans doute, en entrant, l'abandon et la misère où il se voyait réduit, car il soupira profondément, à plusieurs reprises, tout en se dirigeant à tâtons vers son lit. L'instant d'après, il s'étendait, tout habillé et enveloppé dans son manteau, sur la paillasse, pour y goûter le sommeil que voudrait lui accorder cette couche peu mœlleuse.

Ainsi passent les grandeurs du monde !

Cet homme qui, naguère encore, habitait un somptueux hôtel en ville, une délicieuse maison de campagne, cet homme est réduit à se confiner dans une mansarde sordide. Ce comte qui, quelques mois plus tôt, promenait fièrement partout son blason aristocratique, ce comte dissimule avec le plus grand soin tout ce qui pourrait contribuer à le faire reconnaître. Ce grand seigneur qui se voyait fêté et choyé dans les salons les plus distingués, le voilà caché sous un nom d'emprunt, se faisant passer pour un homme du peuple, trop heureux de rencontrer des cœurs compâtissants chez ceux qu'il dédaignait autrefois.

Depuis le jour où nous l'avons vu quitter Anvers en secret, son histoire n'est pas longue. Parti pour l'étranger, il se mit à fréquenter assidûment les *tapis verts*, dans l'espoir d'y refaire sa fortune détruite ; il se faufila dans une espèce de spéculation, voulu faire un grand le chevalier d'industrie ; mais la fortune lui tourna impitoyablement le dos, semblant lui dire d'une manière irrévocable : ce qui est fait, est fait, ce qui est perdu, reste perdu !

Quant à ses projets d'avenir, nous ne tarderons pas à les connaître.

Tout-à-coup, de Beauregard étant étendu sur son lit de paille, une vive clarté vint éclairer son réduit. Sa première pensée fut qu'on venait de s'introduire chez lui avec de la lumière. Il s'élança debout, et on entendit le craquement de son pistolet. Mais un coup d'œil jeté autour de lui suffit pour le convaincre de son erreur : la clarté venait du dehors, par la fenêtre pratiquée dans le toit. Il devait y avoir un incendie, soit dans la mai-

son même qu'il habitait, soit dans quelque demeure du voisinage.

De Beauregard ouvrit précipitamment la fenêtre, et, passant la tête en dehors, il aperçut un brasier immense, à peu de distance de l'endroit où il se trouvait. Tout un pâté de maisons semblait être en proie à un incendie considérable. C'était comme un gigantesque feu de Bengale, qui colorait d'un rouge sombre les façades et les toitures des maisons, les édifices et les tours des églises. Les flammes s'élevaient en pétillant et en grondant, et leurs ondes sinistres, mêlées à de noirs nuages de fumée, semblaient vouloir incendier la voûte céleste.

Spectacle majestueux et terrible à la fois, qui fit battre d'angoisse le cœur du comte.

En bas, dans la rue, s'élevaient les cris inquiets du peuple, mélange confus de voix où dominait l'appel lugubre : " au feu ! " tandis que, dans le lointain, on entendait le son du tocsin, et le roulement des pompes et du matériel de sauvetage.

Le comte s'efforça de se hausser davantage par la lucarne, pour mieux voir ; mais, pourquoi cet éclair de joie qui, tout-à-coup, vient illuminer son visage ? Pourquoi ce sourire mauvais qui se dessine sur ses lèvres ? Que signifient ces paroles entrecoupées, ces cris de joie qui lui échappent ? Ah ! c'est que dans cette maison qui brûle, là-bas, il vient de reconnaître la demeure de son ennemi mortel, l'hôtel de Mirville. L'étincelle négligée par Félicité a allumé ce volcan, qui menace de tout anéantir en quelques heures !

—Le feu ! s'écria de Beauregard, le feu dans la demeure de ces misérables. Ah ! je suis vengé ! ils m'ont abandonné sans merci ; à leur tour de s'acheminer vers la ruine, de se voir dépouillés, anéantis... Et de plus, voilà qui vient merveilleusement en aide à mes desseins.

Il grinçait des dents, comme un démon prêt à fondre sur une proie certaine. Pendant quelques instants, il resta plongé dans une volupté satanique, puis, comme obéissant à une pensée soudaine, il rentra précipitamment sous son toit, et, à la lueur de l'incendie qui

continuait, il se mit à faire ses préparatifs de départ.

Mais laissons le comte de Beauregard ; aussi bien le voilà qui descend rapidement l'escalier tortueux de sa demeure ; rendons-nous à l'hôtel de Mirville nous y retrouvons deux personnages que le lecteur ne reverra pas, nous en sommes persuadés, sans un sentiment de satisfaction bien douce : nous avons nommé Sœur Mathilde et Jean Hartman.

L'incendie était dans toute son intensité, lorsque des coups redoublés, à la porte de la demeure de Hartman, viennent réveiller en sursaut celui-ci de l'assoupissement où il était plongé au coin de son feu, son *Thomas à Kempis* à la main. Jean ouvrit aussitôt, aussitôt, et recula épouvanté, en voyant les flammes sortir de tous côtés, par portes et fenêtres, de la maison d'en face. La première personne qu'il aperçut, fut Sœur Mathilde qui, fendant la foule, se dirigeait en toute hâte vers l'incendie.

Qu'allait-elle faire ? Jean Hartman ne prit pas le temps de se répondre à cette interrogation ; il lui suffit de voir la bonne Sœur s'exposer au danger pour s'élancer aussitôt à ses côtés avant qu'elle ne se hasardât au milieu des flammes.

—Jean Hartman, Jean Hartman ! s'écria la religieuse ; sauvez ma bienfaitrice !

Sa bienfaitrice—mais aussi le bourreau de la pauvre Annette ; mais aussi la femme impitoyable qui avait persécuté le brave ouvrier, l'avait fait passer aux yeux de tous pour un voleur, l'avait fait retenir, innocent, sous les verroux de la prison. Le pauvre homme aurait pu se dire le vieil adage : *Tout vient à point à qui sait attendre !* Il aurait pu écraser la femme hautaine et orgueilleuse par ces seuls mots : Je suis vengé !

Mais non ! la voix de la bonne Sœur lui a inspiré de tout autres sentiments ; ses forces semblent triplées, et il s'élance à corps perdu au milieu de l'incendie. Il n'est pas seul, la Sœur le précède, comme son ange gardien. Les flammes répandent une chaleur suffoquante, d'épais nuages de fumée leur barrent le passage à chaque instant, une pluie d'étein-

celles tombe sur eux et menace de mettre le feu à leurs vêtements, des poutres craquent au-dessus de leurs têtes, des pierres se détachent des murailles, le sol est brûlant ; n'importe, la Sœur avance toujours, gravit en courant le grand escalier, et atteint la chambre de la baronne, qu'elle trouve remplie d'une fumée suffocante.

La Sœur appelle sa mère adoptive—pas de réponse ; cependant elle doit encore être là, Tom vient de le lui assurer tout-à-l'heure. Aucune voix, sauf celle du vieil ouvrier, ne répond à la siennne. Tout-à-coup le plancher de la chambre livre, d'un côté, passage aux flammes, et, à la clarté de celles-ci, la religieuse aperçoit la vieille baronne, étendue sans connaissance auprès du berceau de son petit-fils.

—Courage, Jean Hartman ! s'écrie la Sœur.

—Prenez l'enfant, ma Sœur, répond celui-ci ; moi je me charge de la baronne.

Et avec une force qu'on eût dit surhumaine, le vieillard prend la mère adoptive sur ses épaules, et la Sœur, ayant enlevé du berceau le petit enfant pâle et à demi-suffoqué, ils reprennent ensemble leur chemin difficile. Le feu continue ses ravages, les flammes percent de tous côtés, à chaque pas l'on peut craindre de voir le plancher s'effondrer et entraîner dans sa chute nos courageux sauveteurs.

Les forces semblent faire défaut au vieux Jean ; ses genoux tremblent, il est sur le point de tomber ; mais la voix de la Sœur, pleine de confiance au milieu du plus grand danger, lui rend un nouveau courage, et il se raidit contre la défaillance. De lutte en lutte, d'effort en effort, aveuglés par la fumée et les flammes, les vêtements brûlés, épuisés de fatigue, ils atteignent la porte de la rue. La Sœur s'élance au dehors avec son précieux fardeau ; Jean Hartman, dans un effort surhumain, réussit enfin aussi à arracher sa lourde charge au terrible incendie...

Un cri immense de joie, au milieu du désastre, accueille les deux nobles cœurs, et leur dévouement ranime tous les courage. On se met à l'œuvre, au de arracher

aux flammes une partie de leur proie. Un bon exemple trouve toujours des imitateurs ; c'est comme les premiers anneaux d'une chaîne qui se déroule dans toute la société ; de même qu'une mauvaise action est ordinairement la source d'innombrables méfaits, qui se perpétuent de père en fils, de génération en génération.

Au moment où la Sœur et Jean Hartman reparaissaient au sortir de l'incendie, ils se voyaient aussitôt entourés d'un nombre de gens qui venaient leur offrir asile et assistance ; le baron Paul, pâle et défait, arrivait sur le théâtre du sinistre. L'épouvante l'avait en quelque sorte paralysé ; il sentait ses cheveux se dresser sur sa tête, ses genoux fléchir sous lui, et bientôt il tomba en défaillance dans les bras d'un des assistants. C'est, qu'en effet, le spectacle qui venait de s'offrir à ses yeux était bien propre à glacer d'effroi notre jeune et malheureux viveur.

Mais, perçant la foule, dirigeons-nous un instant du côté du pavillon sur le derrière du jardin. L'incendie, le bouleversement et le tohu-bohu général favorisent merveilleusement la scène qui s'y passe.

Félicité se trouvait seule : Siska avait disparu. Chacun, dans ces moments, avait songé à sa propre sécurité, ou à mettre en sûreté ce à quoi il attachait le plus de prix. La jeune femme, debout, pâle et tremblante, semblait clouée au sol par la frayeur ; elle suivait d'un œil hagard les progrès de l'incendie. Les pensées les plus contradictoires se pressaient dans son âme, mais tout-à-coup, il lui sembla entendre une voix qui lui criait : "Malheureuse mère, les poutres enflammées, les pierres brûlantes tombent peut-être sur le berceau de ton enfant !"

Cette pensée la bouleversa tout entière, et comme elle s'écriait d'une voix déchirante : "Mon enfant, mon enfant !" une lourde main s'abatit sur son épaule, et une voix lui répondit "Allons, partons, vite, il est temps !"

C'était son père, le comte de Beauregard.

— Père, s'écria Félicité ; mon enfant, il faut que je sauve mon enfant !

— Impossible ! Profitons de l'heu-

reuse circonstance qui nous est si favorable ! répondit impitoyablement le comte.

— Mais où donc voulez-vous m'emmener ?

— Allons, partons !

— Non, non ! je suis mère. Je vous suivrai, mais avant tout il faut que je sauve mon enfant.

— Il est sauvé déjà.

— Sauvé ! Oh merci, mon Dieu !

— Je viens de me mêler à la foule qui travaille à conjurer l'incendie, et j'ai vu sortir des flammes la religieuse, portant l'enfant dans ses bras.

— Sœur Mathilde ! balbutia la jeune femme. Et... vivait-il, encore, mon enfant ?

— Oui, il vivait, mais voyons, partons donc !

— Ne puis-je pas aller l'embrasser avant de partir ?

— Vous êtes folle, je crois, notre départ doit s'effectuer dans le plus grand secret.

— Mais, une mère ne peut cependant pas abandonner ainsi son enfant... Oh non, c'est impossible, cela ne se peut pas !

— Voulez-vous donc faire déconvenir votre père, et le faire jeter en prison ?

Le comte saisit la jeune femme par la taille et l'enleva dans ses bras ; un second personnage, un compère, naturellement, s'empara de quelques caisses toutes prêtes qu'il porta dans une voiture stationnée non loin de là, dans une ruelle solitaire. De Beauregard n'eut plus grande peine avec sa fille, car elle s'était évanouie en prononçant les dernières paroles rapportées plus haut. Le cocher fouetta ses chevaux, et bientôt le véhicule, lancé à toute vitesse, brûla le pavé sous ses roues.

Tout cela s'était passé en moins de temps qu'il n'en faut pour le décrire, on eût dit que la Providence voulait favoriser les plans du fuyard. Il jeta un dernier regard de triomphe sur les murailles croulantes de l'hôtel, et bientôt la dernière lueur des flammes disparut complètement pour lui.

On arrive au port.

Il était en ce moment complètement solitaire. Les vaisseaux amarrés étaient doucement balancés par

le mouvement de l'eau. L'Escant ressemblait à un gigantesque serpent noir, endormi aux pieds de la ville. Rien ne rappelait en lui la splendeur du fleuve aux premiers rayons du soleil levant, ou aux reflets empourprés de l'astre à son déclin : seuls, les fallots allumés sur la rive opposée, jetaient de longues flèches lumineuses dans les flots, comme si elles en eussent voulu sonder la profondeur.

La voiture s'arrêta, un inconnu en ouvrit la portière, donna le mot de passe, et en moins de trois minutes tout le contenu du véhicule se trouva transporté dans une barque préparée à cet effet. La voiture s'éloigna, le quai rentra dans le silence, et la barque glissant sans bruit sur les vagues, se dirigea vers un grand vaisseau dont les mâts et les cordages figuraient, dans la demi-obscurité de la nuit, une gigantesque toile d'araignée.

C'était un trois-mâts américain, sur le devant duquel, à la clarté du jour, on eût pu lire ce nom : L'AIGLE.

A mesure que la barque s'éloignait du rivage, de Beauregard sentait le calme renaître en lui. Quoi d'étonnant ! Les lieux qu'il fuyait n'avaient à lui offrir que la honte, la prison, le pilori—Et où donc allait-il ? demanda peut-être un lecteur impatient. Pour calmer cette impatience, disons tout aussitôt que de Beauregard se dirigeait vers le *refugium peccatorum*, vers l'Amérique, en un mot.

La barque atteignit bientôt le vaisseau. Une voix forte et impérieuse se fit entendre sur le pont ; on y répondit aussitôt de la barque, pour s'annoncer. Bientôt le comte fut à bord de l'Aigle, tandis que Félicité, toujours sans connaissance, y fut transportée par les bras de vigoureux matelots. Un homme fort et énergique surveillait de près l'embarquement, c'était le capitaine du navire. Ses regards inquiets erraient sans cesse autour de lui.

— Vous voilà arrivé à bon port, master Backwood—c'est bien, votre nom, n'est-ce pas ? fit enfin le capitaine, en s'adressant à de Beauregard sur un ton d'autorité.

— Comme vous dites, capitaine ; répondit le comte.

— Vous allez à la Nouvelle-

Orléans, pour y tenter la fortune dans le commerce, je crois ?

—Précisément.

—C'est bien ce que dit votre passeport, master Backwood ;—et il appuyait sur ce nom, comme pour le bien faire entendre aux gens de l'équipage. Et celle-là?... continua-t-il en désignant la jeune femme, qui venait d'être déposée sur le pont, enveloppée dans le manteau du comte.

—C'est ma fille.

Ah ! miss Eveline... reprit le capitaine. L'émotion...

—Oui, je comprends ! Le départ, la crainte de ce long voyage, les dangers. Hé là ! portez cette femme provisoirement dans la cabine ; lorsqu'elle sera revenue à elle, elle prendra la place qui lui est destinée.

Cet ordre s'adressait aux hommes de l'équipage ; se retournant ensuite vers le comte :

—Un terrible incendie, master Backwood, reprit le capitaine.

Le comte ne répondit pas.

Appuyé contre le grand mât, le capitaine regardait l'horizon embrasé, qui venait de s'éclairer d'une clarté plus brillante, sans doute à cause de l'écroulement d'une partie de l'hôtel incendié. Au même instant, le carillon de Notre-Dame fit entendre les sons joyeux d'une valse entraînante.

—Singulier contraste ! dit le capitaine. Entendez-vous ce carillon, qui a tout l'air de se moquer du désastre qui afflige la ville ?

Le comte continua à garder le silence.

Les hommes d'équipage n'étant plus sur le pont, le capitaine se rapprocha du comte, et au moment où celui-ci se disposait à aller rejoindre sa fille dans la cabine, il lui prit le bras et lui dit mystérieusement à l'oreille :

—De la prudence ! Recommandez-la surtout à celle qui est là, en bas.

Le comte fit un signe, prouvant suffisamment qu'une entente parfaite existait entre nos deux personnages, et que le capitaine de l'*Aigle* venait de jouer la comédie, en présence de l'équipage. A peine un tiers eut-il fait son apparition sur le pont, que le commandant reprit son attitude précédente, et cria au comte qui s'éloignait :

—Si nous avons bon vent demain matin, master Backwood, nous levons l'ancre et l'*Aigle* file ses dix nœuds à l'heure...

Avant de suivre le comte dans la cabine, avant de faire nos adieux à deux des principaux personnages de notre récit, retournons encore une fois à terre, et voyons où en sont les choses.

L'incendio est éteint, mais le désastre est irréparable. En dépit des efforts prodigieux qu'on a faits, le feu a dévoré presque tout, et après les brèches nombreuses faites à la fortune de la baronne de Mirville, on peut dire avec raison que ce sinistre lui a donné le coup de grâce.

Grâces au ciel, elle-même a été sauvée ; mais où s'est-elle vue forcée de chercher un refuge, la femme ambitieuse et hautaine ? Dans l'humble demeure du pauvre Jean Hartman. Dans cette maison haïe par elle ; chez celui qu'elle a persécuté et fait languir derrière les verroux d'un cachot. Elle, l'orgueilleuse baronne, la voilà couchée sur le lit même où la pauvre Annette a rendu le dernier soupir. La prédiction de l'enfant du peuple s'est accomplie : cette puissante famille est tombée complètement ! Dieu, qui a promis de protéger la veuve et l'orphelin contre ceux qui les oppriment, Dieu a entendu la voix désolée de la mourante, et les ruines fumantes de l'opulent hôtel semblent dire aujourd'hui : *tout est accompli !*

(A continuer.)

—000—

Pensées

Une des marques de médiocrité d'esprit, est de toujours conter.

Les conteurs d'histoires ressemblent aux gens qui vivent d'emprunt, leur crédit ne dure pas.

Si vous savez quelque chose de nature à réjouir le cœur de votre frère, courez vite lui en faire part ; mais si c'est quelque chose qui peut lui faire de la peine, passez-le sous silence.

—000—

LE ROSIER

Amélie avait planté, dans un pot à fleurs, un petit rosier, qui, au commencement du printemps, était déjà couvert de boutons. Toutes les fois que le temps était beau, elle plaçait le rosier devant la fenêtre, et chaque soir elle avait soin de le garder dans sa chambre,

Cependant un soir elle ne crut point cette précaution nécessaire, parce que le temps paraissait calme et doux. Mais le lendemain matin les roses étaient flétries par la gelée. Amélie pleurait en les regardant et disait avec douleur : " Une seule imprudence a donc détruit le fruit de tous mes soins."

" Ce petit accident, qui te fait tant de peine—lui répondit sa mère,—peut devenir pour toi la source d'un grand bonheur. Apprends par là que la corruption est pour l'innocence ce que la gelée est pour un rosier en fleurs, et que pour se conserver pur de tout vice, on a besoin de soins assidus et d'une continuelle attention."

— 000 —

LA SOURCE

(DÉDIÉE A M^{lle} MARIE L. ? ?)

Sur le penchant de la colline,
Sous une branche d'aubépine,
Où la sauvette a fait son nid,
Une source toujours limpide
Mire la branche et le nid vide
Quand les érabes ont jauni.

Au printemps, quand verdit la mousse,
Quand la première feuille pousse.
Aux bras décharnés des grands bois,
Son onde sourit à la brise :
Elle a vu rougir la cerise,
Et s'enfer le brou vert des noix.

Et lorsque l'hiver se déchaine ;
Quand la neige couvre la plaine ;
Le cours du fleuve est suspendu :
Mais la source, sortant de terre,
Fait fondre, gracieux mystère,
Le frimas, des cieux descendu.

Et tandis que, partout, la glace
Présente sa dure surface
Aux rudes baisers des autans,
La source peut encor sourire
A l'étoile, au ciel, qui s'y mire,
Comme aux jours joyeux du printemps.

La source, toujours chaude et claire,
Enfant, c'est l'amour d'une mère,
Col-amour si pur et si fort,
Qu'il ne craint ni vent ni orage,
Qu'il résiste aux glaces de l'âge,
Et qu'il sourit même à la mort.

J. MONIER.

Corbeille Poétique.

[Pour l'Album des Familles.]

L'AUTEL

D'

PRÉCIEUX SANG

A

SAINT-HYACINTHE.

SOUVENIR DE LA CONSÉCRATION

7 septembre 1882.

I

L'autel est élevé ! c'est un trône de marbre
Pur et blanc comme un cœur où Dieu fait son séjour ;
La croix est au sommet, se dressant comme un arbre
Dont les rameaux sanglants nous arrosent d'amour.

C'est un nouveau Calvaire. Oh ! voyez les épines,
Et l'éponge et les clous, souvenirs de douleur,
Les verges qui du Christ broyaient les chairs divines,
La lance, heureuse clé qui nous ouvrit son cœur !

C'est un sépulcre neuf qui cache en son enceinte
Le vainqueur de la mort, le Dieu fort et vivant ;
Il est le prisonnier, exhalant une plainte
Que les cœurs des mortels apaisent en l'aimant.

C'est la table d'amour, la table des délices,
Où se verse le vin qui fait l'auge ici-bas ;
O vierges, approchez, les enivrants calices
Du sang de votre époux ne désempliront pas.

C'est l'autel du Seigneur ! offrons-lui nos louanges,
Et chantons ce SANCTUS ici gravé trois fois.
Que la terre et les cieux, les hommes et les anges,
Mon Dieu, pour te bénir, mêlent toutes leurs voix !

II

Ici le mystère sublime
Chaque matin s'accomplira,
Le sang d'une auguste Victime
Sur ce marbre ruissellera.
Et les chérubins, en silence,
Comme sur l'Arche d'Alliance,
Etendront leurs ailes de feu,
Pour voiler l'adorable Hostie
Où l'homme voit le pain de vie,
Où l'ango reconnaît son Dieu !

Ici, dans l'étroit tabernacle,
S'enfermera le Créateur,
Et son plus étonnant miracle
Será d'éclipser sa splendeur.
Mais il est une autre merveille
Imperceptible pour l'oreille,
Invisible à notre œil mortel,
Dans le secret Jésus l'opère
Quand l'âme sur son cœur de Père,
Boit l'amour et rêve le ciel.

Ici, comme un soleil de flammes,
Souvent brillera l'ostensoir,
Et l'Époux sacré de nos âmes
A nos yeux se laissera voir.
Oui, dans sa foi, la vierge émue
Pénétrera la blanche nue :
C'est bien lui, se dira son cœur !
Je le connais à ses tendresses.
Il réalise ses promesses :
Mon centuple, c'est ce bonheur.

Ici, l'encens, pieux hommage,
Se mêlant aux parfums des fleurs,
S'élèvera comme un nuage
D'odoriférantes vapeurs.
Les cierges à la flamme ardente,
L'amour qui pleure, prie ou chante,
L'âme qui monte où Dieu descend
Feront une seule harmonie,
Une vivante symphonie
A l'orillon du Tout-Puissant !

Ici, jaillira cette eau vive
Sortant du trône de l'Agneau,
Qui nous blanchit et nous ravive
Jusque sur le bord du tombeau.
C'est ici la terre promise,
Le jardin fécond de l'Eglise
Où coulent le lait et le miel,
Car les sept fleuves de la grâce
Qui baignent le temps et l'espace
Se réunissent à l'autel.

III

Et maintenant, Seigneur, consacre-toi ce trône,
Salomon glorieux, reçois la riche aumône
D'une âme ouverte à ton amour.
Elle a rêvé longtemps cette heure solennelle
Où le don de sa main, comme une arche nouvelle,
Roi des cieux, serait ton séjour.

La grâce a fécondé sa pieuse pensée
Et, s'aidant d'une autre âme à son bras enlacée,
Elle a réalisé son vœu.
Ces richesses, cet or dont ta bonté l'a comblé,
Elle t'en fait hommage avec la foi profonde
D'une victime de son Dieu.

Daigne donc accueillir, ô Dieu de ses prières,
Ce monument sacré dont tes vierges sont fières,
Ce marchepied de ta grandeur :
Répands, pour le bénir, les rayons de ta grâce,
Ici, dans ta bonté qui jamais ne se lasse,
Repose tes yeux et ton cœur.

Ici, laisse couler, intarissable source,
Le sang pur de ton Fils, entraînant dans sa course
Nos maux visibles ou voilés ;
Qu'il soit vie au mourant et baume à la souffrance,
Tous ceux qui sont venus dépourvus d'espérance,
Qu'ils s'en-retournent consolés.

Renouvelle, Dieu bon, tes éternelles promesses,
Et choisis cet autel pour tes grandes largesses,
Ton amour le plus généreux.
Si le ciel est d'airain, si la terre est stérile,
Si le pauvre est sans pain, l'orphelin sans asile,
Seigneur, entends ici nos vœux.

Surtout exauce-nous quand la reconnaissance,
Passant dans nos soupirs, s'élève en ta présence,
Et te porte deux noms aimés.
Laisse alors déborder ta divine tendresse,
La vie et la santé, la grâce et l'allégresse
Sur ceux que nous t'avons nommés.

Tu sais de quel espoir nos âmes sont bercées,
Tu sais dans quels souhaits se plongent nos pensées
Pour ces âmes aux nobles cœurs.
Oh ! si leur horizon se couvrait d'un peu d'ombre,
Si pour eux se levait, ne fût-ce qu'un jour sombre,
Sur nous deverse leurs douleurs !

Où, fais-nous épuiser tout le fiel du calice,
Si, tôt ou tard, ta main cherchant un sacrifice
Allait sur eux s'appesantir,
Souviens-toi, Dieu d'amour, de ce don qui t'honore ;
Toi qui les as bénis, oh ! garde-les encore
Durant de longs jours à venir.

Et nous, dans notre joie et notre gratitude,
Nous remplissons de chants notre humble solitude,
Comme les enfants d'Israël,
Quand le Temple brillait de ta gloire sublime,
Quand sur l'autel d'airain brûlant chaque victime,
Étincelait le feu du ciel.

Bénis soient tes bienfaits, Dieu de l'Eucharistie,
Bénis soient les abris de notre heureuse vie :
Le Cloître, l'Autel et la Croix.
Qu'ils sont aimés, Seigneur, ces nids de la colombe.
Où soit que le jour brille, où soit que la nuit tombe,
L'âme se recueille à ta voix !

Que n'avons-nous la lyre aux cordes inspirées,
Qui faisait retentir de tant d'hymnes sacrées
Les portiques de Salomon !
Et que ne sommes-nous des victimes plus belles,
Plus rouges de ton sang, plus saintes, plus fidèles,
Pour nous immoler à ton nom !

LE CRUCIFIX BANNI DE L'ÉCOLE.

Vous le cherchez en vain sur la blanche muraille...
Sans le Maître céleste il faut que l'on travaille...
Celui qu'on invoquait, là, depuis si longtemps,
Celui dont le nom seul inspirait la sagesse,
Dont les bras étendus vous bénissaient sans cesse.
On vous l'a pris, petits enfants !

Hé quoi ! n'est-ce pas lui le Dieu de l'Évangile
" A qui l'on vous disait d'être toujours docile ?
" Nous l'adorions hier ; on le cache aujourd'hui.
" N'est-il plus le grand roi du ciel et de la terre ?
" Qui devons-nous aimer, ô mon maître, ô ma mère !
" Mais qui donc, si ce n'est lui."

Grâce, mon Dieu ! ce crime a dépassé les autres.
Tous les persécuteurs ont chassé vos apôtres.
Mais ôter aux enfants votre image, ô Jésus !
C'est attirer la foudre..... il faut courber la tête,
Il faut dans le silence attendre la tempête,
Que vos bras n'arrêteront plus.

Enfants, c'est toujours lui qui règne, et qui vous aime,
Celui qu'ils ont banni, c'est le Seigneur suprême,
C'est le roi, c'est le Dieu qui juge les méchants,
Que ce Maître invisible à vos leçons préside,
Et cherchez-le toujours à cette place vide !
Il reviendra, petits enfants !

MARIE JENNA.

— 000 —

DE PROFUNDIS

— (Ps.-CXXIX) —

Vers toi des profondeurs, ô mon Dieu, j'ai crié ;
Seigneur, exauce ma prière !
Seigneur, que ton oreille accueille avec pitié
Les accents de ma plainte amère.

Si tu pesais, Seigneur, la moindre iniquité,
Qui garderait une espérance !...
Mais par ta Loi j'apprends à croire en ta bonté.
Par elle en toi j'ai confiance.

Mon âme attend ; mon âme, en toi pleine d'espoir,
Croit en ta parole bénie.
Dès la garde du jour jusqu'aux ombres du soir,
Israël en toi se confie.

Car la Rédemption que tu nous donneras,
Sera vaste, ô Dieu des clémences !
Et c'est toi, Dieu très bon, toi qui rachèteras
Jacob de toutes ses offenses.

LÉON LECOMTE.

— 000 —

LES SOUVENIRS

SONNET

Lorsque nous vieillissons, tout lointain souvenir
Nous est fidèle encore, en dépit des années ;
Les fleurs de notre avril en vain se sont fanées,
Leurs images en nous ne se peuvent tenir

Mais au contraire, hélas ! voulons-nous retenir
De nos impressions les plus récemment nées,
Elles s'effacent vite et meurent, condamnées,
Moins anciennes dans l'âme, à plus tôt y finir.

Comme un prompt échanson qui, sans reprendre haleine,
Passe devant la coupe et la tient toujours pleine,
Le temps passe, et remplit la mémoire à plein bord.

Le souvenir nouveau, c'est la dernière goutte
Qui sous le moindre heurt s'en échappa d'abord,
Tandis que la première au fond demeure toute.

SULLY-PRUDHOMME.

Etude Historique

[Pour l'Album des Familles.]

QUELQUES

FAITS EMOUVANTS

DE

NOTRE HISTOIRE

(Suite)

X

Cette date de 1837-38 fait époque dans notre histoire. Ce fut une période agitée et sanglante.

Le peuple, poussé à bout par les injustices et les exactions de toutes sortes, résolut de faire connaître ses griefs et d'obtenir justice par toute voie que de droit. Quelques années auparavant nous voyons MM. Neilson, Cuvillier et Viger se rendre en Angleterre, porteurs d'adresses signées de plus de 80,000 noms pour combattre les prétentions erronées du parti oligarchique représenté par le fameux M. Gale.

A quelque temps de là MM. Papineau, Morin et Bédard rédigèrent les 92 Résolutions qui n'étaient rien autre chose que l'énumération des griefs des canadiens contre leurs compatriotes d'origine anglaise. C'est à cette occasion que MM. Neilson, Cuvillier, Quesnel, Duval et quelques autres se séparèrent de M. Papineau, sous prétexte que plusieurs des réformes exigées par les "92 Résolutions" étaient prématurées.

En Angleterre, on fit semblant de prendre ces mesures en considérations. On envoya au pays une Commission chargée d'étudier la question; dans leur rapport les commissaires, loin de donner raison aux canadiens, justifèrent la conduite de leurs ennemis. Puis la Chambre des Communes anglaises déclara impossible l'octroi d'un gouvernement responsable.

C'est dans ces circonstances que le *Canadien* s'écriait :

"Qu'allons-nous faire? Allons-nous, avec les débris du naufrage,

"essayer de nous remettre en mer
"et poursuivre notre route; ou
"bien allons-nous renoncer à notre
"destination en appelant la Provi-
"dence à notre aide; allons-nous
"rassembler un reste de vigueur
"pour tenter les hasards d'une
"nouvelle destinée?..... Nous ne
"conseillons point de prendre ce
"dernier parti. Il sera encore temps
"d'en venir aux extrêmes, lorsque
"nous aurons épuisé tous nos
"moyens de salut. Un peuple
"faible peut se résigner à un sort
"malheureux sans déshonneur; il
"y a une soumission honorable
"comme il y a une domination
"déshonorante."

Sur ces entrefaites, on décida de résister à l'Angleterre. C'était en 1837. Une assemblée des représentants des comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Chambly, Verchères et l'Acadie fut convoquée à Saint-Charles. MM. Nelson, L. M. Viger, Papineau, Louis Lacoste, Girouard, Girod, Brown et Rodier y assistèrent. Des discours violents furent prononcés et un appel au peuple fut lancé.

La tempête commençait à éclater. La première escarmouche eut lieu à Montréal, le 7 novembre, entre les *Fils de la Liberté* et les membres du *Doric Club*. Immédiatement, un grand nombre de Canadiens furent arrêtés dont vingt-six pour crime de haute trahison.

Quinze jours après, le Dr Nelson, avec 800 hommes armés de vieilles faux, de fourches et de bâtons, livrait bataille à Saint-Denis et remportait les honneurs de la journée. Fiers de ce premier succès, les Canadiens allèrent se battre à Saint-Charles où environ une centaine d'entre eux restèrent sur le champ des morts et trente furent faits prisonniers.

Le Dr Chénier, de son côté, envahit le village de Saint-Eustache avec environ quatorze à quinze cents hommes, dont la plupart étaient sans armes. Bientôt se voyant cerné par une armée de deux mille ennemis, ses troupes l'abandonnèrent et le laissèrent avec environ deux cents cinquante soldats. Dans cette extrémité, il se barricada dans l'église et se défendit comme un lion. Mais après deux heures de combat, les anglais

mirent le feu à l'église. A peine était-il sorti qu'une balle le frappa à mort. Tous ses compagnons eurent le même sort.

C'est pourtant lui, le brave Chénier, qui, avant la bataille, lorsqu'on lui fit remarquer qu'il n'y avait pas assez d'armes pour le nombre, avait répondu: "Soyez tranquilles; il y en aura de tués et vous prendrez leurs fusils."

Mais comme dit le poète :

Que vouliez-vous qu'il fit contro trois?
..... Qu'il mourut !.....

Le résultat de ces premiers combats fut la suspension de la Constitution et l'établissement du Conseil Spécial, composé de 22 membres dont 11 Canadiens.

Ensuite on passa aux mesures à adopter vis-à-vis les révoltés. Après avoir tout considéré, le gouverneur Durham résolut d'accorder une amnistie à tous les prisonniers, excepté vingt-six des principaux agitateurs.

Voici leurs noms. Ils méritent d'être connus :

MM. Wolfred NELSON, R. S. M. BOUCHETTE, Bonaventure VIGER, Siméon MARCHESSAULT, H. A. GAUVIN, T. H. GODDU, Rodolphe DESRIVIERES, L. H. MASSON, Louis J. PAPINEAU, C. H. COTE, Julien GAGNON, Robert NELSON, E. B. O'CALLAGHAN, Ed. Et. RODIER, T. S. BROWN, Ludger DUVERNAY, Et. CHARTIER, ptre, Geo. - Et. CARTIER, J. RYAN, fils, Ls PERREAULT, P. L. DEMARAY, J. F. DAVIGNON et Ls GAUTHIER.

Les huit premiers furent exilés aux Iles Bermudes, en vertu d'une lettre qu'on était parvenu à leur faire signer en date du 26 juin 1838, sous la promesse que ce serait leur seule punition.

Mais deux mois s'étaient à peine écoulés que lord Durham lança une proclamation qui se résume comme suit :

1. Déportation aux Bermudes des huit signataires de la lettre;

2. Amnistie aux autres prisonniers compromis dans les troubles, au nombre de 140, excepté ceux accusés du meurtre du Lieut. Geo. Weir et de Joseph Annan dit Chartrand, et les quatorz qui avaient fui à l'étranger;

3. Peine de mort décrétée sans

forme de procès contre les huit exilés aux Bermudes et les réfugiés à l'étranger au cas où ils reparaitraient sur le territoire canadien sans la permission des autorités.

Cette conduite indigne et odieuse, surtout en ce qui a rapport à la condamnation des exilés sans forme de procès, fut fortement et sévèrement blâmée même en Angleterre, à tel point que l'auteur en mourut de chagrin et probablement de remords.

XI

A la suite de ces événements, la situation devint de plus en plus critique. Le parlement anglais ayant blâmé les mesures de Lord Durham, celui-ci donna sa démission en disant qu'il fallait anglifier le pays si l'on voulait avoir la paix et faire cesser toute animosité.

Et il repassa en Angleterre pour travailler à obtenir ce résultat.

A cette nouvelle, les canadiens se soulevèrent de nouveau. Des expéditions s'organisèrent simultanément dans le Haut et le Bas-Canada. Mais l'administrateur du pays, Sir J. Colborne, proclama aussitôt la loi martiale, et 8,000 hommes de troupes furent suffisants pour réprimer la rébellion.

Sir John Colborne, que les Canadiens surnommèrent le *Vieux Bru-lot*, était alors gouverneur du pays. C'est lui qui venait rétablir l'ordre en ravageant les campagnes, brûlant les habitations, massacrant les innocents, égorgeant les femmes et les enfants. Et après toutes ces scènes honteuses et inutiles, dont le but était de détruire, si possible, le peuple canadien en entier, le parti oligarchique n'était pas encore satisfait, car l'un de ses principaux organes, le *Herald*, osait dire :

« Pour avoir la paix il faut que nous fassions une solitude, il faut balayer les Canadiens de la face de la terre..... Dimanche au soir tout le pays en arrière de Laprairie présentait l'affreux spectacle d'une vaste nappe de flammes livides, et l'on rapporte que pas une seule maison rebelle n'a été laissée debout. Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui n'ont pas péri, leurs femmes et leurs enfants pendant l'hiver qui approche, puisqu'ils n'ont

« devant les yeux que les terreurs de la faim et du froid. Il est triste de réfléchir sur les terribles conséquences de la rébellion, de la ruine irréparable d'un si grand nombre d'être humains, qu'ils soient innocents ou coupables. Néanmoins il faut que la suprématie des lois soit maintenue inviolable, que l'intégrité de l'empire soit respectée et que la paix et la prospérité soient assurées aux anglais, même aux dépens de la nation canadienne entière.»

Pour trouver un langage aussi sanguinaire, il faut remonter au temps de la Révolution française et relire les discours virulents des Robespierre, des Marat et des Danton. Mais on ne s'en tint pas aux paroles seulement. Des paroles les ennemis de notre race passèrent aux actions. Il s'agit de faire le procès des accusés entassés dans les prisons. La plupart des incriminés étaient des pères de famille, des citoyens paisibles qui n'avaient fait de mal à personne, mais qu'on avait arrêtés sans s'occuper de leur conduite, et qui devaient être sacrifiés à la rage des oligarchistes avides de sang. La loi martiale fut proclamée.

Tous ces prisonniers furent jugés par un conseil de guerre. Quarante-vingt-neuf furent condamnés à la peine de mort, quarante-sept à la déportation, et douze périrent sur l'échafaud. Bien que ce tribunal fut incompetent, cependant ses sentences furent exécutées.

Le 19 novembre 1838, le *Herald* jubilait, et, dans sa joie féroce, il disait :

« Nous avons vu la nouvelle potence faite par monsieur Bronston, et nous croyons qu'elle va être élevée aujourd'hui, au-devant de la nouvelle prison, de sorte que les rebelles pourront jouir d'une perspective qui ne manquera pas sans doute d'avoir l'effet de produire un sommeil profond et des songes agréables. Six ou sept pourront s'y trouver à l'aise ; mais on peut y en mettre davantage dans un cas pressé.»

Quelle raillerie sanglante ! Quelles insultes lancées à la face de tout un peuple dont les fils généreux ne craignaient pas de s'immoler et de se sacrifier pour les droits et la liberté de leur pays !

Voici les noms de ces héros et de ces martyrs mourant sur l'autel de la patrie, victimes de la haine et du fanatisme. Ces noms sont inscrits en lettres d'or aux plus belles pages de notre histoire, et imprimés dans le cœur de tout canadien-français en caractère majestueux et ineffaçable. Ils vivront tant que nos cœurs battront, tant qu'une goutte de sang coulera dans nos veines, tant qu'un souffle de vie nous animera. (1)

La consommation de ces victimes de lèse-nation commença le 23 décembre 1838. Ce jour-là, CARDINAL et DUQUETTE expirèrent sur l'échafaud en léguaient leurs noms à la postérité.

Vingt-cinq jours après, le 18 janvier 1839, DECOIGNE, ROBERT, les deux frères SANGUINET et HAMELIN subirent le même sort.

Le 15 février suivant arriva l'exécution de DE LORIMIER, HINDENLANG, NARBONNE, NICHOLAS et DUMAIS qui tous moururent en braves, pour le salut d'une grande et noble cause qui devait finir par triompher parce qu'elle était juste, et sainte : la sainteté et la justice ne sauraient périr, car elles sont immortelles. Et la mémoire de ceux qui combattent pour assurer leur triomphe doit vivre comme elles. C'est pourquoi ces douze martyrs politiques seront toujours comptés au nombre de nos gloires les plus brillantes et les plus honorées.

(1) Nous croyons devoir dégager la responsabilité morale de l'Album des Familles au sujet de l'appréciation de l'auteur des faits énoncés de notre histoire, en déclarant que nous ne partageons point les mêmes idées que lui sur les événements de 1837, quant au point de vue de la raison historique et du véritable intérêt national.

Comme notre confrère du journal *La Vérité*, nous dirons qu'il faut bien se garder de confondre l'échauffourée de 1837-38 avec le vrai mouvement national de la première partie du siècle, lequel était constitutionnel, légitime, honorable, et tout à fait politique, et qui nous a sauvés de l'absorption et de l'anéantissement.

Les chefs seuls du mouvement révolutionnaire, selon nous, furent responsables de cet acte de folie, condamné dès le début par le Clergé, les esprits sages et la grande masse du peuple, et quo quant aux autres rebelles, poussés au carnage par des ambitieux, il faut plutôt les plaindre que les blâmer, et bien se garder, toutefois, de proposer à la jeunesse ces chefs ambitieux et dévoyés comme des modèles à suivre.

Nous répéterons toujours avec le poète :

..... Le martyr est le sort le plus beau,
Quand la liberté plane au-dessus du tombeau.

Pour terminer cette épisode ensanglantée de notre histoire, laissez-moi vous citer quelques unes des dernières pensées du chevalier De Lorimier, exprimées dans ses lettres écrites dans sa prison, en attendant le moment solennel de la mort. Elles sont "touchantes et tristes comme le murmure qu'arrache le vent d'automne à la feuille qui tombe, comme les bruits du soir dans les mausolées, comme la dernière plainte de la vague se brisant au rivage."

Dans son testament politique, s'adressant à ses compatriotes, il s'exprime ainsi :

"Quant à vous, mes compatriotes, puisse mon exécution et celle de mes compagnons d'infortune vous être utile ! Je n'ai plus que quelques heures à vivre, mais j'ai voulu partager mon temps entre mes devoirs religieux et mes devoirs envers mes compatriotes. Pour eux je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier ; pour eux je me sépare de mes jeunes enfants, de mon épouse chérie : et pour eux je meurs en m'écriant : vive la liberté ! vive l'indépendance !"

A son frère, il écrit :

"Il m'est douloureux de laisser ma patrie encore dans les chaînes et ma famille dans l'infortune ; quoi qu'il en soit, il faut que je meurs ; mais je meurs courageux, franc et calme."

Mais c'est quand il adresse ses derniers adieux à son épouse, que l'on sent son cœur battre d'émotion. Ces adieux sont le dernier écho d'une grande âme, d'une âme sensible, dévouée et généreuse. Ces adieux, tracés dans la prison, en attendant l'arrivée du bourreau, le matin même de l'exécution sont déchirants. Voyons plutôt :

"Ma chère Henriette,

"Des assassins avides de sang viennent de m'arracher de tes bras ; ils ne pourront jamais effacer ma mémoire de ton cœur, j'en ai la conviction. Ils viennent t'arracher ton soutien et ton protecteur ainsi que celui de mes chers enfants.

"La Providence et les amis de la patrie y pourvoient. Ils ne m'ont seulement pas donné le temps de voir mes deux chères petites filles pour les serrer contre mon cœur paternel et leur donner un dernier adieu. Ils m'ont privé de voir mon bon vieux père, mes frères et sœurs pour leur faire mes adieux ! Ah ! cruelle pensée ! cependant, je leur pardonne de tout mon cœur..... tu as reçu hier au soir mes derniers embrassements et mes derniers adieux : cependant, du fond de mon froid, humide et solitaire cachot, entouré de tous les appareils de la mort je te fais mon dernier adieu. Ton époux tendre et chéri enchaîné comme un meurtrier, ses bras à la veille d'être liés, te souhaite, ma chère Henriette, le bonheur, si jamais ton cœur abîmé de douleur peut le goûter. Sois heureuse ma chère et malheureuse épouse, ainsi que mes chers petits enfants : c'est le vœu le plus ardent de mon âme."

Et deux heures après avoir tracé ces lignes émouvantes, de Lorimier payait de sa tête le dévouement et le zèle qu'il avait déployés pour revendiquer et sauver les droits et la liberté de ses concitoyens.

Mais arrêtons-nous, ei dans ce spectacle lugubre que je viens de dérouler, sachons toujours conserver la mémoire de ceux qui n'ont pas craint de mourir pour la patrie.

"Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau.
Le plus digne d'envie."

WILFRID CAMIRAND

(A continuer)

— 000 —

Pensées.

On n'acquiert la vérité qu'au prix d'un long et pénible labeur. Mais souvent une sérieuse réflexion de quelques moments vaut l'expérience de toute une vie.

Les écrits comme les livres portent l'empreinte des opinions du jour, comme les pièces de monnaie portent l'effigie des princes régnants.

Astronomie

⚡ Nous sommes forcément obligé de remettre au prochain mois la suite de l'Exposé d'Astronomie populaire, faute d'espace.

— 000 —

Principaux phénomènes célestes.

du

MOIS DE JUIN 1881.

La différence du temps vrai ou temps solaire, avec le temps moyen ou celui des horloges, est comme suit : quand il sera midi au soleil, le 1er de Juin il doit être midi plus 2 minutes et 22 secondes, à l'horloge.

Le 4,	midi 1 minute 53 secondes.
Le 9,	" 0 " 59 "
Le 13,	" 0 " 9 "
Le 14,	" 0 " 0 (égaux.)
Le 15,	" 0 moins 16 secondes.
Le 19,	moins 1 minute 8 "
Le 23,	" 2 " 0 "
Le 28,	" 3 " 3 "
Le 30,	" 3 " 27 "

Le 1 Juillet, 3 minutes 38 secondes.

Le 5 Juin le demi diamètre du soleil sera de 1 minute et 8 secondes de degré.

Le 21 juin, commencera l'Eté, et le soleil entrera dans la constellation du Cancer.

Mercure sera étoile du matin ; le 23 il aura atteint sa plus grande elongation Ouest à 23° de degrés du soleil, et passera au méridien à 10 heures et 38 minutes et 29 secondes du matin. Il sera situé dans la constellation du Taureau. Le 21 juin il sera en conjonction avec la Lune à 1 heure et 56 minutes de l'après midi.

Vénus, étoile du soir, sera placée entre le Cancer et la constellation des Gémeaux, son diamètre aura atteint 50 secondes de degrés, et son croissant sera visible avec une longue-vue marine. Elle sera en conjonction avec la lune le 24, à 9 heures et 56 minutes du soir ; elle passera au méridien à 1 heure et 47 minutes ; sa déclinaison sera de 19 degré et 44 minutes et 43 secondes de degré Nord.

A Montréal, le jour de notre fête nationale, *Vénus* sera au méridien à l'heure indiquée ci-haut et se trouvera à 65 degrés et 14 minutes de degré au-dessus de notre horizon ; temps favorable pour la voir en plein jour. Elle sera visible le soir, une demi heure après le couché du soleil, et sera très-brillante et visible à l'ouest avant toutes les autres étoiles et planètes du ciel.

Mars, étoile du soir, sera dans la constellation du *Lion*.

Le 4 juin, il sera très rapproché de *Régulus*, l'étoile de première grandeur du cœur du *Lion* ; sa distance, à l'est de cette étoile, sera de 4 fois le diamètre de la lune, et sa hauteur, au-dessus de *Régulus*, ne sera que le tiers du diamètre de la lune ; qui n'est que de 30 minutes de degré, en moyenne, ou d'un demi degré ; le degré n'est lui même que la 360ème partie de la circonférence du cercle (ou d'un rond vulgairement).

Le 28 Juin, *Mars* sera en conjonction avec la lune, à 3 heures 56 minutes du matin, laquelle sera à 4º degrés 6' au Nord au-dessous de *Mars*, ou à 8 fois le diamètre moyen de la lune.

Jupiter, étoile du soir, sera dans la constellation du *Cancer*, et en conjonction avec la lune le 25 juin. Ce même jour, il y aura éclipse de son premier satellite, le 4em sera à l'Est, et les 3e et 2e satellites seront à l'ouest du *Jupiter*.

Le 3 juin, il y aura éclipse du 2e et du 3em satellite de *Jupiter*, visible à la lunette ordinaire, c'est-à-dire d'un grossissement de 10 à 20 diamètres. Le premier satellite sera à l'Est, et le 2e à l'Ouest de *Jupiter*.

Saturne sera dans la constellation du *Taureau*, mais trop près du soleil pour pouvoir être observé durant le mois ; vers le 15, elle sera étoile du matin, visible à la fin du mois, quelque temps avant le lever du soleil.

Dans les dernières semaines de juin, les constellations du *Dragon*, de la *Lyre*, celle d'*Hercule*, de l'*Écu de Sobiesky*, et une partie de la constellation du *Sagittaire* seront au sud vers minuit, et favorablement située pour l'observation télescopique, car la lune sera sur le point de renouveler, et permettra ainsi de voir avec avantage les

merveilles du ciel. Dans l'*Écu de Sobiesky*, il existe une nébuleuse remarquable par son étendue et sa forme particulière, qui est celle d'un fer-à-cheval, le *Horseshoe* des Anglais, elle est située dans l'hémisphère sud, à 16º degrés et 15 minutes de l'équateur céleste, entre la constellation du *Sagittaire* et celle d'*Ophiucus*.

Dans la nuit du 22 juin au 23, elle pourra être vue avec avantage, car la lune sera alors invisible, et l'on pourra étudier facilement les plus petits détails des astres du firmament, si le ciel est pur et sans nuages.

Le 21 avril dernier, un immense volcan solaire est apparu au bord du limbe Est du soleil, son diamètre était plus de 9,000 lieues ; il lançait des colonnes de gaz hydrogène enflammée de plus de 25,000 lieues de hauteur ; la bouche volcanique ou le cratère avait plus de 81,000 lieues carrées en superficies. Il aurait fallu plus de 9 globes comme la terre pour en boucher l'ouverture immense.

Le 4 mai, il se trouvait près du limbe Ouest ; le 8 il a dû disparaître en conséquence de la rotation du soleil sur lui-même. Le 21 mai il devra reparaitre au bord du limbe Est du soleil, sous forme d'une tache noire elliptique, très allongée, mais, augmentant de diamètre en se rapprochant du centre du soleil, sera vers le centre du soleil au 27 mai, et visible jusqu'au 4 juin prochain. Cet immense volcan est visible à l'œil nu, au moyen d'un verre enfumé, ou coloré en noir. C'est sa deuxième apparition ; s'il continue pendant sa troisième révolution, il sera visible de nouveau vers le 17 juin, et sera au centre du soleil ; le 24, il restera visible jusqu'à la fin de juin.

Depuis le 15 de février dernier au 4 de mai, 25 volcans solaires ont paru et disparu, les uns après les autres ; le diamètre des plus petits dépassaient celui de la terre.

LR J. A. CREVIER, M. D.

Montréal, le 12 mai 1834.

NOTE.—Le temps et les circonstances m'ont fait défaut, et m'ont empêché de continuer mes observations sur les taches du soleil.

Biographie

[Pour l'Album des Familles]

Sir CHARLES TUPPER,

K. C. M. G., C. B.

FACT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

PAR

CHARLES THIBAUT, écrivain,

Avocat et Publiciste.

(Suite)

XXVI

Le Pacifique Canadien.

Le Dr Tupper, voulant se livrer plus exclusivement à la grande œuvre du Pacifique, fut forcé de laisser diviser, en 1879, son département en deux branches : celle des chemins de fer et des canaux, qu'il garda pour lui-même, et celle des travaux publics, qui fut confiée à Sir Hector L. Langevin. Ce dernier, par son esprit méthodique, ses connaissances variées et approfondies de toutes les branches administratives, son habileté aux affaires, est apte à remplir n'importe quel poste, à présider à n'importe quel département. Aussi, au ministère des Travaux Publics, Sir Hector donna-t-il une satisfaction générale. De grandes améliorations se sont faites, dans toutes les parties de la Confédération, sous sa gouverne. Le *Montreal Gazette*, du 9 juin dernier, donnait un état concernant les travaux publics. Cet état, tiré du rapport préparé sous la direction de Sir Hector, donne des détails très intéressants, que le lecteur verra avec plaisir.

Le voici tel qu'il est donné par la *Gazette* :

" *Travaux Publics de la Puissance.*
—Sir Hector Langevin a fait préparer un sommaire très bien fait et des plus utiles, de tous les rapports des Travaux Publics, depuis l'époque de la Confédération, jusqu'à nos jours. Le montant dépensé pour travaux publics est de \$264,575.

507, somme beaucoup plus élevée que notre dette ; de cette somme, \$96 458 745 ont été dépensées depuis le 1er juillet 1867, et la balance avant cette date.

“ L'état suivant démontre la proportion des dépenses dans chaque province :

1.—Avant la Confédération.

Nouvelle-Écosse (chemins de fer et canaux)	\$ 6 283 764
Ile du Prince-Édouard (chemins de fer et havres)	3 339 116
Nouveau-Brunswick (chemins de fer)	4 312 184
Québec	13 841 368
Ontario	31 926 032
Colombie Britannique (creusage, seulement)	92 600

Formant un total de ... \$63 121 761

2.—Depuis la Confédération.

Nouvelle-Écosse	\$11 631 925
Ile du Prince-Édouard	935 667
Nouveau-Brunswick	11 609 111
Québec	22 373 723
Ontario	32 441 313
Manitoba	6 352 913
Territoires du Nord-Ouest	3 061 532
Colombie Britannique	4 919 022
Divers travaux communs	126 236

Total..... \$96 453 745

“ La plus grande partie de cette somme a été employée sur les chemins de fer, par le gouvernement même, savoir \$69 372 532, tandis que 21 357 180 autres piastres ont été accordées, sous forme de subside, à divers autres chemins. Les canaux ont absorbé \$42 245-478, desquelles, plus de 23 millions ont été dépensés, depuis la Confédération ; les bâtisses publiques ont pris \$16 549 334 de plus, depuis la même date, les havres et brisèlames \$6 046 952 ; les phares, les lumières et les bouées \$2 677 738. Ceux qui trouvent à redire à notre dette feront bien d'examiner les raisons de son existence.”

La construction du Pacifique fut la condition *sine qua non* de l'entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération. Le gouvernement s'y était engagé ; en honneur, le pays devait le construire. Du reste, si vous devons former un pays distinct des autres en Amérique, il convient que l'on ait un accès facile dans toutes les parties du territoire, et cela, sur notre territoire même. Tout le monde s'accorde à ce sujet, en princi-

Le Pacifique, joint à l'Intercolonial, est le trait d'union de toutes les provinces. Cette ligne, qui s'étendra d'un océan à l'autre, traversera 4500 milles de pays fertiles, en général, et capables de nourrir une population aussi nombreuse que celle des États-Unis. Quel immense projet, bien propre à enthousiasmer un homme moins ardent et moins patriotique que Sir Charles Tupper ! Entrant parfaitement dans les vues de ses collègues, l'Hon. ministre des chemins de fer se mit à l'œuvre, avec son ardeur ordinaire. Il n'a rien perdu de son activité accoutumée. En chambre, sur les tréteaux, dans les clubs, à son bureau, partout, il traite le grand sujet du Pacifique avec clarté, précision et méthode. Il convainc tout le monde de la possibilité d'exécuter ce travail de géants. Il entrevoit là un grand avenir ; il ouvre de vastes zones à l'immigration et aux progrès. Le Canada, à ses yeux, devient un grand pays. Le 12 Mai 1879, concluant l'un de ses discours, par un magnifique panégyrique de notre pays. Il disait :

“ Que 10 000 des meilleurs hommes du Canada se précipitent, de ce temps-ci, vers le Nord-Ouest pour y ouvrir un pays fertile, grand et prospère. J'ai parlé des obligations additionnelles que le gouvernement sera obligé de donner et des moyens de les rencontrer. Il n'y a pas un Canadien, ayant une étincelle de patriotisme au cœur, qui ne s'enorgueillit point de notre Canada, en songeant que notre pays, arrosé par deux grands océans, est aussi grand que l'Europe entière, à part l'Italie et l'Espagne. Non seulement, nous possédons ce grand pays, mais aussi tous les avantages naturels que la nature y a mis à profusion ; avantages bien propres à faire de notre beau Canada un Etat grand et prospère. Nous y possédons 200 000 000 d'acres de terres des plus fertiles du monde, et habitées par un peuple, qui, bien que ne comptant encore que 4 000 000, est bien l'un des peuples les plus industriels, les plus entrepreneurs et les plus intelligents du monde entier.

“ Dans ces circonstances, ne serait-ce pas trahison de la part

“ d'un homme d'Etat canadien de ne pas faire tout en son pouvoir pour construire cette longue chaîne de voie ferrée, qui devra être un moyen d'union, d'un bout à l'autre de ces vastes terres ?

“ Nous ne devrions pas faire un vain appel au patriotisme des Messieurs de la gauche ; et au lieu de pousser le vieux cri d'opposition, au lieu d'exciter un seul sentiment capable de nuire à nos efforts, c'est du devoir de tout bon patriote de s'unir en faveur de cette grande entreprise ; de mettre de côté ses préjugés, ses rancunes, ses animosités, pour contribuer à parachever la grande œuvre du Pacifique, qui sera comme le couronnement du grand édifice de la Confédération Canadienne, en Amérique. Du reste, tous les partis politiques se sont engagés en honneur, à la construction de cette grande voie ferrée, et je ne doute pas que chacun tienne à accomplir sa promesse, à faire respecter sa parole donnée.”

XXVII

Le Nord-Ouest et le Pacifique

Vers 1670, le Prince Rupert s'était fait céder un privilège exclusif de chasse et de commerce sur toutes les terres s'étendant entre la Baie d'Hudson et les Montagnes-Rocheuses. Et cela, pour un castor—*les castors ont toujours été si précieux*—et deux peaux d'ours que l'on devait donner au Souverain d'Angleterre, en signe d'hommage. Que c'est commode d'être cousin de rois ! La compagnie de la Baie d'Hudson fut formée. C'est cette puissante compagnie qui occupa ce vaste territoire jusqu'à son achat par le gouvernement canadien, en 1869. Elle y exerça un monopole exclusif de commerce jusqu'en 1849, époque à laquelle le père de Louis Riel la força d'accorder un peu plus de libertés commerciales aux gens du pays. Lord Selkirk est le premier qui ait fondé un établissement permanent au Manitoba. Il n'y avait jusque là que des postes de commerce. Cet essai de la colonisation sur les bords de la Rivière-Rouge, à la Pointe Douglas, au commencement

de ce siècle, ne fut guère heureux. Cette colonie fut dévastée souvent par des fléaux divers, et surtout par les employés de la compagnie du Nord-Ouest, dont le siège principal était au Fort-William, à la tête du Lac Supérieur. Cette compagnie était en guerre continue avec celle de la Baie d'Hudson.— *Homo hominis lupus*. L'homme est un loup pour son frère; c'est toujours vrai,—au fond des plaines sauvages de l'Amérique comme sur les théâtres civilisés du vieux monde.

Ce ne fut qu'en 1816, après toutes sortes de vicissitudes, que Lord Selkirk, dont l'énergie indomptable semblait grandir avec les difficultés, réussit à faire produire le blé nécessaire à sa colonie. Il avait dû importer son blé de semence de Dubuque, Iowa, sur le Mississipi, d'une distance de plus de sept cents milles! La réunion des deux compagnies rivales, vers 1840, ramena la paix dans la colonie. Les anciens coureurs de bois, trappeurs, chasseurs et facteurs de la compagnie, s'étant mariés dans ce pays, avec des femmes sauvages, s'y fixèrent définitivement, et y créèrent cette forte race de *Métis*, qui participent de leur double origine, si amis de la liberté, si fiers de leur indépendance. On acheta leur pays sans les consulter ni leur donner de garanties! Ils s'insurgèrent, et obtinrent toutes les prérogatives des hommes libres et des provinces sœurs plus avancées. Ce résultat est dû à l'énergie des *Métis* d'origine française, surtout.

Après la construction des barricades, en simple clôture en pieux élevées sur le bord de la Rivière Salée, à St-Norbert, barricades qui prévinrent l'entrée au Fort-Garry des émissaires du gouvernement,—le jour de Noël 1869, le Major Cameron, gendre du Dr Tupper, d'une grande bravoure et d'un grand sang-froid, avait essayé de franchir cette barrière. "Take away that fence", avait-il dit aux *Métis* qui étaient de garde. Pour toute réponse, ceux-ci tournèrent la bride de son cheval et forcèrent le Major à rebrousser chemin. L'on ne rit pas avec des *Métis* en guerre! Les bagages de madame Cameron, fille de Sir Charles, ayant été saisis par le gouvernement provisoire, celui-ci se rendit au Manitoba, et pénétra

même jusqu'au cœur du pays assiégé! Il devint l'hôte des Religieuses de St-Norbert. La plupart de ces femmes dévouées étaient des *Métisses*. Le Dr Tupper fut des plus surpris de rencontrer tant de délicatesse, tant de dévouement, tant d'amabilité et tant de vertu chez une nation que l'on disait si peu civilisée! C'est que la religion, cette grande civilisatrice des peuples, avait déjà semé ses nombreux bienfaits, dès longtemps, dans ces régions lointaines et à demi barbares. NNGrs Provencher, Grandin, Lafèche et Taché et leurs zélés compagnons, s'étaient sacrifiés pour ces pays. Les Protestants y avaient aussi nombre de missionnaires.

Sir Charles eut alors une entrevue avec les autorités de Fort-Garry, entrevue qui aida beaucoup à ramener la paix et l'harmonie dans la Province. La cause des *Métis*, vue d'un œil impartial, est bien différente de ce qu'elle paraissait alors, au milieu de la surexcitation et de l'effervescence générale. La paix fut rétablie à la suite d'un compromis effectué entre le gouvernement fédéral et l'abbé Ritchot et M. Scott, délégués de l'Assiniboia. Cette colonie qui ne comptait, en 1831, que 2 390 âmes, en avait environ 12 228 lors de son entrée dans la Confédération.

Winnipeg, l'ancien Fort-Garry, capitale de la Province du Manitoba, n'était alors qu'un petit bourg de 450 âmes. Cette ville en possède près de 20 000 aujourd'hui!

La construction du chemin du Pacifique a été cause de cet immense progrès, qui n'a eu d'égal dans aucun pays du monde.

Après la pacification du pays, l'émigration se mit, bien vite, à affluer dans le Nord-Ouest. Le Manitoba se colonisa rapidement. Le Pacifique causait de grands embarras au ministère. Celui-ci, après avoir constaté l'impossibilité de construire cette grande voie ferrée avec les ressources de la Puissance, crut devoir, en 1880, former une compagnie qui se chargerait de cette œuvre grandiose. En conséquence, un syndicat fut formé, composé d'hommes énergiques et habiles: Cette puissante compagnie pousse, avec une activité sans exemple, les travaux de construction du chemin. Déjà, toutes les

plaines, longues de 900 milles, entre Winnipeg et les Montagnes-Rocheuses, sont traversées par le chemin de fer.

Le pays a abandonné le chemin au syndicat, et lui donne, en outre, \$25 000 000 en argent et 25 000 000 d'acres de terres, pour le parachèvement de ce chemin.

Ce chemin sera le couronnement de la Confédération, le trait d'union entre toutes les parties de son vaste territoire. C'est à cette œuvre immense que furent vouées les dernières années de Sir Charles. Il y a mis toute son indomptable énergie, toute son activité et toute son habileté. Attaqué souvent, et dans la presse et dans les chambres, il s'est défendu avec vigueur, habileté et talent. Ses discours en parlement, sur ce sujet, sont marqués au coin de la science et du patriotisme. Ils formeront une page importante de notre histoire. Que réserve l'avenir à la Confédération? nul ne le sait. Mais il est raisonnable d'espérer,—si l'harmonie continue, si les droits des minorités sont respectés, si l'esprit centralisateur ne s'accroît pas trop,—de beaux jours pour le peuple canadien.

L'indépendance, qui est le but de toutes les nations, semble venir au devant de nous, s'il faut en croire les paroles du marquis de Lorne, en réponse à l'adresse du Parlement, lors de la prorogation des chambres, à la dernière session.

Voici ce qu'en dit le *Star*, de Montréal:

"Un grand contentement se manifeste aujourd'hui parmi ceux qui sont favorables à l'indépendance du Canada, à l'occasion de la réplique du marquis de Lorne, à l'adresse des Chambres. Dans sa réponse, Son Excellence admet que le Canada a le pouvoir de faire des traités, sous sa propre responsabilité, avec les nations étrangères, et que notre Haut Commissaire est nommé pour favoriser nos négociations avec le *Foreign Office*.

Ceci est considéré, par les avocats de l'indépendance, comme important et significatif, à cause de la correspondance qui a été publiée dernièrement, entre le Canada et le *Foreign Office*, laquelle niait positivement aux

Canadiens le droit de modifier leur tarif en faveur de la Jamaïque, en considération de la même faveur accordée, par cette dernière, à notre Puissance.— En d'autres termes, on nous niait le droit de négocier nos traités de commerce.

Cela tend à faire admettre les prétentions de Sir John, de MM Blake et MacKenzie, et c'est certainement une grande concession qui nous est faite par le gouvernement Impérial ; car, il est de toute évidence que le Marquis de Lorne a été autorisé, par le Bureau Colonial, à faire cette importante déclaration."

—000—

LA BIBLIOTHEQUE.

Un livre prêté revient rarement à son propriétaire. C'est souvent un grand dommage, et c'est toujours une faute grave, aussi grave que celle qui consiste à ne pas remettre à qui de droit l'argent emprunté.

Le livre prêté représente non-seulement une valeur pécuniaire, souvent considérable, mais aussi une valeur que l'on peut appeler morale.

Celui qui ne rend pas un livre emprunté se trouve être détenteur de la propriété d'autrui, et devrait être traité comme tel.

Cependant, règle générale, on fait preuve à ce sujet d'une élasticité de conscience d'autant plus regrettable que cet abus ne paraît pas même produire le plus léger remords chez le coupable.

L'abus serait-il passé à l'état de coutume ?

A part la faute morale, il y a le dommage matériel. On emprunte un livre appartenant à une bibliothèque privée ou publique, et en ne le rendant pas, souvent on gâte une collection complète.

C'est ainsi que mainte bibliothèque privée a été fort endommagée par suite de la négligence, du mauvais vouloir, ou du peu de scrupule des emprunteurs, qui ont abusé de la libéralité de ceux qui leur prêtaient des livres.

—000—

Bibliographie

Le secret de la Franc-Maçonnerie, par Mgr FAVA, évêque de Grenoble. Un beau volume in.8vo, de 310 pages, imprimé avec luxe par l'imprimerie de Saint-Augustin, à Lille, 1843.

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'important ouvrage ci-dessus désigné, et nous offrons aux éditeurs, MM. Desclée, de Brouwer & Cie, nos très vifs remerciements.

Cet ouvrage est une peinture vive, spirituelle, rempli d'observations remarquables et fondées, et le tout est développé avec un accent solennel qui frappe l'esprit de celui qui n'a pas livré sa conscience politique et sa foi religieuse à ce masque révolutionnaire, que l'on appelle la *Franc-Maçonnerie*.

Suivant que le relate l'auteur, il n'est pas possible de nier l'existence de cette société, puisqu'elle se montre à tous les yeux, parle, agit et s'affirme elle-même chez les divers peuples de la terre.

Elle est dite *Société Secrète*, parce que ses membres se réunissent aussi secrètement que possible, dans des locaux appelés *Loges*, dont l'entrée est interdite à ceux qui ne sont pas Francs-Maçons. Leurs résolutions doivent demeurer ignorées du public ; la loi du silence est imposée à chaque membre sous la foi du plus terrible serment et sous les peines les plus graves, même la mort, selon la gravité du cas.

Il est prouvé que la Franc-Maçonnerie a jeté dans le sein de la Pologne des germes mortels de division par la main de son auteur, Fauste Socin ; qu'à la même époque elle a favorisé la perversion des esprits en Allemagne et chez les nations du Nord ; préparé, puis exécuté, en Angleterre, le meurtre de Charles 1er par l'adepte Cromwell, que Bossuet a si bien peint ; décrété, en France, la mort de Louis XVI et déchainé la grande révolution de 1793 où la nation faillit périr dans le sang, où l'Eglise aurait sombré si elle n'était à l'abri des tempêtes ; que depuis plusieurs siècles elle est le grand ressort du monde politique et, de nos jours, la puissance tyrannique qui aspire

à gouverner l'Eglise de Jésus-Christ ainsi que les Etats.

Dans l'ouvrage que nous annonçons il est clairement prouvé que la Franc-Maçonnerie a d'abord été *hérétique*, puis qu'elle est devenue *panthéiste*.

Inutile d'ajouter que la Franc-Maçonnerie a eu pour but, dès son origine, de détruire le *Christianisme* et de le remplacer par le *Rationalisme* ; c'est à la réussite de ce projet qu'elle a travaillé, depuis sa fondation et qu'elle travaille encore de nos jours.

On peut se procurer cet ouvrage au bureau du *Quotidien*, à Notre-Dame de Lévis, agent pour le Canada. Prix du volume \$1.00.

—000—

The Agents Herald.—Journal d'affaires publiée en langue anglaise à Philadelphie, (Pa) 912 Arch Street, par L. LERO SURIN, éditeur-propriétaire. Prix 50 cents par année.

Tel est le titre d'une publication mensuelle publiée à Philadelphie, et dont nous croyons devoir dire un mot à nos lecteurs en général, et aux hommes d'affaires en particulier.

Grand nombre de personnes ont été trompées par des compagnies organisées sous divers prétextes, et qui, au moyen des plus belles et des plus séduisantes promesses, réussissent presque toujours à extorquer des gens sans méfiance, des sommes plus ou moins considérables, puis disparaissent juste au moment où elles se voient forcées de remplir leurs obligations.

Tout le monde se rappelle encore les nombreux procès et les troubles —sans parler des dépenses— causés par les agents de ces compagnies frauduleuses, qui vinrent ici prendre des ordres pour des barattes perfectionnées, des fourches à foin patentées, etc., ainsi que ces agents de billets de lotterie, et mille autres fripons de toute espèce qui parcourent sans cesse nos villes et campagnes, ne cherchant qu'à s'enrichir en faisant le plus de dupes possible.

Mais c'est surtout chez les gens d'affaires que ces imposteurs sont devenus un véritable fléau, contre lequel les gens les plus habiles et les plus prudents sont souvent impuissants à se protéger.

On comprend maintenant de quelle utilité est, pour tout le monde, un journal comme le *Agent's Herald*, de Philadelphie, qui ayant à cœur l'honneur et les intérêts de ses compatriotes, s'applique principalement à mettre le public en garde contre toutes les personnes ou compagnies insolubles, et surtout contre celles pratiquant des fraudes quelconques au moyen desquelles elles espèrent s'enrichir au dépens des victimes de leur supercherie.

C'est donc autant par gratitude envers l'éditeur de ce journal que par le désir d'être utile à nos concitoyens, que nous signalons aujourd'hui le *Agent's Herald* à l'attention des hommes d'affaires de cette localité, et de tous ceux de nos lecteurs ayant quelque connaissance de la langue anglaise.

— 000 —

Almanach Héraldique et Brôlaltique pour l'année 1884, publié par le chevalier Godefroy de CROLLALANZA

C'est un très élégant volume in-8vo, de 300 pages, imprimé sur excellent papier et caractères elzéviriens, tirage polychrome, avec encadrement de fantaisie, initiales, vignettes et culs-de-lampes héraldiques et à sujets; couverture illustrée et frontispice en chromolithographie (or, argent et couleurs.)

Entre les articles héraldiques sérieux, se trouvent des proverbes héraldiques et des sentences nobiliaires, ainsi que des notes sur les héraldistes et généalogistes contemporains; légendes héraldiques, contes, fantaisies et poésies.

Cet ouvrage renferme des renseignements précieux sur les familles ducales et princières de France; sur les familles inscrites aux salles des Croisades, des grands d'Espagne, des chevaliers des Ordres de la Toison d'Or, de la Jarretière, de Malte, du Saint-Sépulcre, de l'Annonciade, et la Légion d'Honneur, etc., etc.

Notes sur les sociétés héraldiques, journaux, revues et annuaires de la noblesse.

Adresses des héraldistes, généalogistes, peintres, armoiristes, graveurs et autres artistes héraldiques.

Cet Almanach comprend deux éditions.

Edition ordinaire..... \$2.00

Edition de luxe..... 2.50

chaque édition est élégamment illustrée. Les demandes peuvent être adressées au bureau de l'*Album des Familles* ou à M. le chevalier L. A. Huguet-Latour, Montréal.

— 000 —

Notes sur le Canada, par Paul de Cazes, Québec. Un volume in-12 de 275 pages.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire des "NOTES SUR LE CANADA" par Paul de Cazes. Ce joli petit volume contient un résumé historique sur notre pays, sa population, ses productions, son commerce, navigation, instruction publique, émigration, chemins de fer, milice, chronologie, renseignements divers, etc.

Cet ouvrage est en vente chez C. Darveau, imprimeur-éditeur, Québec.

— 000 —

Le Propagateur des bons livres, publié par MM. Cadieux et Derome, de Montréal

Nous accusons réception du premier numéro du *Propagateur des bons Livres*, journal bibliographique publié par MM. Cadieux et Derome, de Montréal.

Le prix de l'abonnement est de 25 cents par année, mais les abonnés ont droit à un livre quelconque, à leur choix, de la valeur de 25 cents, de sorte que le journal se trouve donné gratis.

Aux amis de la bonne littérature d'en profiter.

— 000 —

Rapport des Commissaires du Havre de Québec, pour l'année 1883.

Nous accusons réception de cet important rapport, qui est rempli d'informations et de tableaux statistiques de haute valeur. Nous prions M. Verret, l'habile Secrétaire de la Commission, d'agréer nos remerciements pour l'exemplaire reçu.

— 000 —

Monographie.

[Pour l'*Album des Familles*.]

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Où, vous qui de l'Olympe usurpant le [tonnerre]
Des éternelles lois, renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre
Tremblez! vous êtes immortels!

DELILLE.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité, a dit Boileau.

Certains esprits ont cru trouver de l'uniformité dans le Décalogue du mont Sina.

L'observance des préceptes de l'équité la plus pure, la plus parfaite, leur a donc causé de l'ennui.

Ils ont voulu alors perfectionner ce que le Créateur avait prescrit au milieu de la foudre et des éclairs; ils ont voulu anéantir ce que le héros du Calvaire avait obtenu, en s'immolant pour le salut de l'humanité.

Leur imagination s'est échauffée. L'inspiration leur est venue.

D'où?

Du ciel ou des entrailles de la terre?

Plût à Dieu que ce fut du ciel, mais cette douce consolation ne leur est point permise.

Ils ont cherché!

Ils ont trouvé!

Quoi?

Une formule pompeuse et la plus grande des utopies.

Utopie qui laisse loin dans l'ombre l'*Argenis* par Barclay, et la *République d'Océana* par Harrington; utopie qui éclipse à jamais la *Cité du Soleil* par Campanella, le *Miroir d'Or* par Wieland, la *Basilade* par Morelly et tant d'autres coquilles du même genre, aussi inutiles en théorie, qu'impossibles en pratique.

Cette découverte merveilleuse qui ne date malheureusement pas d'hier, mais que le progrès moderne exalte avec un enthousiasme toujours croissant; cet étendard impie que la franc-maçonnerie et la révolution arborent avec plus d'audace que jamais; cette faulx impitoyable

ble que l'on promène sans merci, à travers les blés naissants des champs de l'Eglise, c'est : l'infamale devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*.

Dix mots résumaient la doctrine évangélique.

Trois mots résument la doctrine anti-chrétienne ; mais ces trois mots, mis en pratique suffisent pour saper les bases des sociétés les mieux constituées.

Non pas parce que la liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas d'excellentes choses, mais parce qu'on entend aujourd'hui par liberté, un esclavage dont on n'a point d'exemples dans les siècles les plus barbares de l'antiquité ; parce qu'on entend par égalité, un égoïsme des plus révoltant, celui qui s'affuble des attributs même de la divinité ; parce qu'on entend par fraternité, l'inimitié la plus vive, la plus haineuse pour tout ce qui porte le nom et la livrée du Très-Haut.

“ Que l'homme se décide aujourd'hui—disait un écrivain moderne— à retenir et à garder les dix paroles du Sinai, demain il sera permis aux nations de brûler leur code, aux magistrats de descendre de leurs tribunaux et aux soldats d'échanger le glaive pour le soc de la charrue.”

Mais ce ne sont pas les dix paroles divines que l'on observe, ce sont les trois paroles de la libre-pensée.

Ce ne sont point les préceptes de Dieu que l'on proclame, ce sont les principes de Lucifer que l'on immortalise.

Que tous les peuples, que toutes les nations embrassent ces principes soi-disant humanitaires : demain, il sera encore permis aux nations de brûler leur code, aux magistrats de descendre de leurs tribunaux et aux soldats d'échanger leur glaive, mais le code national disparaîtra parce que chacun se constituera son propre vengeur ; les magistrats s'effaceront parce que leur tête sera nécessaire pour satisfaire la haine et la vengeance des véritables coupables ; les soldats échangeront leur glaive, parce qu'une arme déloyale, un stylet perfide et un traître poignard seront plus à la mode.

Beaux résultats si l'on considère les espérances que tant de dupes hasardent sans cesse sur une atissi frêle nacelle.

Est-il rien de plus doux que la liberté !

Est-il rien de plus juste que l'égalité !

Est-il rien de plus sublime que la fraternité !

Peut-être, mais rappelez-vous ce que le marquis de Franclieu disait de l'esprit révolutionnaire :

“ Ses promesses sont séduisantes et entraînant comme celles qui viennent de l'enfer, mais c'est un mirage que rien au monde ne saurait réaliser.”

Un voyageur chemine à travers les plaines sablonneuses de l'Egypte, il croit voir à quelques pas de lui, un lac paisible, entouré de massifs de verdure, de bocages attrayants, il veut puiser dans cette nappe azurée, une goutte d'eau, pour éteindre sa soif, mais en vain avance-t-il et avance-t-il toujours, l'onde fuit à mesure qu'il avance.

On ne doit point s'en étonner, c'est un mirage.

La formule des impies a conservé cette propriété de mirage que possédait et possède encore au plus haut degré, son auteur, l'esprit révolutionnaire.

Elle fait miroiter à nos yeux des vues riannes, des paysages enchanteurs ; anticipant sur l'avenir on se voit déjà savourant paisiblement les délices de la liberté, dans son petit palais entouré d'un parterre aux mille fleurs, qui n'est ni plus grand ni plus petit que celui de son voisin et n'ayant rien à envier à ce dernier il semble qu'on est susceptible de l'aimer comme un frère.

Par malheur des espaces célestes de l'idéalité, aux routes ardues, tortueuses de la réalité, il y a un grand pas.

Vent-on jouir réellement de cette liberté si séduisante, si agréable à nos yeux ?

Elle nous fuit ! c'est un mirage et tout s'explique.

Combien cependant s'acharnent à n'y voir qu'une réalité.

Qu'ils glissent, puisqu'ils le veulent, sur cette pente dangereuse, le dard qui les attend au bas de la colline leur ménage des émotions.

Cependant ne calomnions point

la théorie des illuminés, avant d'en avoir vu l'application.

Notre ancienne mère patrie, la France, a été et est encore le champ le plus vaste de leurs opérations.

Eh bien nous allons nous y transporter.

Partisans de la liberté, disciples de l'égalité, francs-maçons qui ne visez qu'un but, la fraternité, vous avez eu là vos coudées franches, vous les avez encore.

Les chefs du pouvoir vous sont propres.

Les rênes de l'Etat sont entre vos mains.

Tout a donc favorisé la semence et la moisson des idées nouvelles, des idées de vos ancêtres de 1789 que vous prônez avec tout le dévouement de descendants obéissants et respectueux.

Constatons donc succinctement les résultats de votre aimable formule, de votre charmante devise, et voyons si elle a réalisé les belles promesses dont vous saviez si bien caresser l'appareil auditif des faibles mortels.

I

LA LIBERTÉ.

Les auteurs de la formule : *Liberté, Egalité, Fraternité*, voulaient la vogue, la popularité pour le tendre objet de leurs affections.

Que firent-ils ?

Ils choisirent la liberté comme bannière et protégés de ses amples replis, ils marchèrent fièrement au combat.

Ils présentaient que sous ce voile mensonger on leur pardonnerait leur abominables forfaits et que tout hypocrites qu'ils étaient, leur dévouement factice au prétendu bien-être de l'humanité serait taxé de patriotisme.

Et en cela, ils n'avaient que trop raison.

On salua donc avec empressement l'ère où les philanthropes de 1789 proclamèrent les droits de l'homme.

On oubliait que les droits de l'homme, les véritables droits de l'homme, dataient d'une époque beaucoup plus antérieure et que Dieu même les avait sanctionnés de son sceau divin.

Vive la liberté ! criaient les du-

Vive l'ère de l'affranchissement universel ; mais au loin le glas de la réalité redisait lugubrement : c'est l'ère de l'esclavage, c'est l'ère du sang répandu, c'est l'ère où les souverains déposent leur diadème royal, pour monter sur l'échafaud ; c'est l'ère où les mortels suspects et les ministres du Rédempteur sont chargés de chaînes, puis exécutés en masse par l'infâme guillotine.

Et l'on appelle cela : la liberté !
Qu'est-ce donc que la liberté ?

La liberté des révolutionnaires, entendons-le bien, c'est la faculté de faire ce que bon nous semble, par conséquent ce n'est point le libre arbitre.

L'homme est libre, donc tout lui est permis.

Là se bornent leurs notions de la liberté.

Que l'homme ait ou n'ait point le droit d'agir à sa guise, c'est pour eux une chose tout à fait secondaire.

Faisons le bien, faisons le mal, peu importe, disent-ils.

Peu importe, oui, mais avez-vous bien le droit d'afficher une indifférence aussi cynique ?

Avez-vous le droit de vous insurger contre celui qui d'un grain de sable, d'une vile poussière a fait un être à son image et à sa ressemblance ?

Avez-vous le droit de prescrire des lois diamétralement opposées à celles qu'il vous a données, en vous accordant le don inestimable de l'existence ?

Non, mille fois non, et vous devriez rougir de remplir vis-à-vis Celui à qui vous devez tout le rôle du serpent qui mord la main qui le protège.

Vous prônez bien haut la liberté, mais pourquoi ne la respectez-vous pas chez vos semblables !

Est-ce si difficile d'être conséquent ?

Pourquoi enfoncez-vous les portes des églises, lorsqu'un humble curé s'oppose à ce que l'airain sacré de son temple carillonne le honteux anniversaire de la prise de la Bastille, comme vous l'avez fait en 1881 à Saint-Marcel, à Saint-Priest, à Lucenay-les-Aix et dans la commune de Lille ?

Pourquoi voulez-vous renverser

des monuments expiatoires, pour y ériger des édifices nationaux ?

Avez-vous médité les paroles de Paul de Cassagnac, lors du projet de démolition de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris ?

"A quand nos montres, chers collègues ?

"A quand nos porte-monnaie ?

"A quand nos mouchoirs surtout ?"

Ces paroles vous semblent un pur badinage, mais ne caractérisent-elles pas énergiquement le but dégradant vers lequel vous vous acheminez ?

Vous reconnaissez à l'homme le droit de faire le bien et le mal.

Dans certaine partie de la France, on organise un pèlerinage au sanctuaire de Lourdes.

C'était sans contredit la chose la plus excellente au monde, c'était peut-être un mal aux yeux de ces bons, de ces scrupuleux républicains.

Si c'était un bien, il était permis de le faire ; si c'était un mal, d'après l'opinion même qu'ils ont de la liberté, il était encore permis de le faire.

Et pourtant on s'est opposé à ce que ce pèlerinage ait lieu.

Vous qui avez empêché, sur des prétextes inconnus, le pèlerinage maritime de Boulogne, à Lourdes et Santiago, pourriez-vous nous donner la solution du problème ?

L'homme est libre et cependant on invente l'article 7, les décrets du 29 mars contre les congrégations religieuses ; on veut l'instruction obligatoire et sans Dieu ; on fait une guerre acharnée aux crucifix ; et c'est dans un pays gouverné par les propres partisans de la liberté que l'on tolère ces choses ?

Que voulez-vous, c'est ce que nos contemporains entendent par le mot "liberté."

On réclamera ensuite à grands cris la liberté de la parole, mais on fera tout en son pouvoir pour couvrir la parole de Dieu.

On demandera la liberté de la presse, mais on ne négligera rien pour baillonner la presse catholique, dans la revendication de ses droits méconnus.

On exigera la liberté de conscience, mais on ne s'appliquera qu'à enlacer la conscience chrétienne

dans les funestes réseaux de l'impunité.

"Lorsqu'on entend ces prétendus républicains—dit Joseph de Maistre,—parler de liberté et de vertu, on croit voir une courtisane fanée jouant les airs d'une vierge, avec une pudeur de carmin."

La liberté serait-elle donc l'apanage, le privilège exclusif des francs-maçons ?

La sentence : "hors de la franc-maçonnerie point de liberté" serait-elle par hasard un axiôme incontestable ?

Nullement !

L'esclavage règne dans la franc-maçonnerie comme partout ailleurs.

N'exige-t-on pas de l'aspirant un cérémonial ridicule, dégradant, auquel il ne peut se soustraire ?

N'exige-t-on pas de sa part un silence absolu sur tout ce qui a rapport au secret de la franc-maçonnerie ?

Que signifie ce glaive qui se dresse menaçant au-dessus de sa tête, quand, par malheur, il ose faire un pas dans le sentier des aveux ?

Il signifie que le maçon est captif, qu'il ne peut proférer une parole, sans s'exposer aux trépas, et pourtant la franc-maçonnerie se vante de viser à la liberté et au bien-être de l'humanité !

Quel bien-être, quelle liberté peut-on bien goûter, lorsque le spectre de la mort nous tient ainsi enchaîné ?

Mystère !

Comment excuse-t-on maintenant ces nombreux attentats à la liberté individuelle ?

Par des réponses évasives, des réticences où l'on ne découvre qu'une chose, la morale que le fabuliste Lafontaine appliquait jadis aux bêtes, mais que les partisans de la liberté ne se gênent point, aujourd'hui, d'appliquer aux hommes :

"La raison du plus fort est toujours la meilleure."

Voilà le grand palliatif de toutes les iniquités.

La fable du spirituel conteur du siècle de Louis XIV a vieilli, mais un moraliste s'est chargé de la remettre au niveau des connaissances actuelles.

Autrefois, on disait simplement "Le loup et l'agneau," maintenant,

dans notre siècle de progrès, il faut dire : " Le Radical et le Clérical " :

Un clérical à Lourdes se rendait ;
Fatigué par la marche, il se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure ;
Survint un communal, qui cherchait aventure,
Et que l'espoir d'un vol, en ces lieux attirait.

Qui te rend si hardi, dit-il, dévot immonde,
De boire comme tout le monde ?
Nous préparons, tu le sais, des décrets
Sur le brouvage obligatoire :
Pour régler à deux gouttes près,
Le vin et l'eau qu'un clérical peut boire.

Monsieur le communal, que Votre Inanité
Ne se mette point en colère
Mais plutôt, qu'elle considère
Qu'il est permis d'user en liberté,
De l'air du ciel, et de l'eau des fleuves.
Fait-il vous apporter des preuves ?

—Tu m'irrites, dit l'autre, en aiguillant ses dents,
Car de moi tu médis, depuis plus de cent ans !
—Suis-je né depuis si longtemps ?
—Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ?
—Jo n'en ai point.—C'est donc quelqu'un des
Car vous ne m'épargnez guère, tenez,
Vous, vos curés et vos fabriciens ?

Quel mal vous faisons-nous ? parlez avec fran-
chise !
—Avec les cléricaux je ne discute point.
En lui disant ces mots, d'un soudain coup de poing
Il l'étourdit, emporta sa valise,
Et courut se cacher d'abord dans la forêt,
Ensuite dans le fond d'un cabaret.

LAFONTAINE II

Que dire encore de ces abominables sociétés qui, par haine du Christ, contraignent leurs membres à mourir en athée, sans prêtre et sans le moindre indice de repentir.

Les derniers instants d'une âme sur la terre sont sacrés ; celui qui doit paraître devant son créateur doit se recueillir et renoncer pour toujours aux criminelles passions d'un monde corrompu, mais les suppôts de l'impiété ne l'entendent pas ainsi : vous avez juré de mourir en mécréant, eh bien, vous mourrez en mécréant !

Et ces fanatiques inexorables se postent autour du moribond et vomissant la haine et l'outrage, ils damnent cette âme, par un attentat des plus odieux, par un attentat à ce que la conscience a de plus précieux : sa liberté !

" Le fait est trop notoire pour que nous gardions le silence—disait, à ce sujet, un vénérable prélat, le cardinal Guibert,—souvent l'impiété veille auprès du lit des malades pour les empêcher de rompre des engagements que l'intérêt ou les passions ont pu les entraîner à contracter durant la vie, mais qui pèsent sur la conscience du mourant comme une lourde chaîne."

J'ai dit que la liberté actuelle était un esclavage inconnu dont on n'avait point d'exemples dans l'antiquité, en voilà la preuve :

L'esclavage ancien pesait sur le corps ;

L'esclavage moderne, contemporain, quel qu'il soit la pourpre dont son nom se pare, s'impose à la conscience et donne la mort à l'âme.

II

L'ÉGALITÉ

L'égalité est la pierre philosophale des utopistes.

Un philosophe dévoyé, un rêveur de renom, s'enflamme-t-il d'un beau feu à la vue des prétendus bienfaits dont la société pourrait jouir, si elle adoptait l'égalité de biens pour le bénéfice commun de tous ses membres, aussitôt il dédie aux jaloux de l'époque, un livre à sensation, un livre qui n'est rien moins qu'une utopie.

Parcourez tous les ouvrages que la renommée se plaît à enluminer du titre significatif d'utopies, vous y trouverez toujours un principe commun.

Ce principe, c'est l'égalité parfaite entre tous les citoyens d'un même Etat, et cette égalité a pour base l'abolition de la propriété. Mais ceci ne nous dit point pourquoi l'égalité, de nos jours, est la plus grande des utopies.

J'en conviens volontiers, mais poursuivons.

L'égalité, telle qu'on la veut aujourd'hui, est la plus grande des utopies, parce qu'elle ne reconnaît point d'autorité ; " L'autorité sans laquelle—comme l'a si bien dit le Père Félix, du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris,—il ne peut y avoir ni liberté, ni égalité, ni fraternité véritable ; l'autorité sans laquelle le progrès social est impossible, parce que la société elle-même ne peut pas être."

Droit de commander d'une part et devoir obéir de l'autre, voilà la véritable autorité, mais l'égalité de la formule révolutionnaire ne reconnaît point ce droit de commander, ni ce devoir d'obéir.

Tous les hommes naissent égaux en droit.

L'un n'a pas plus de titre à la préséance que l'autre à l'obéissance.

Pardon !

Dites que tous les hommes ont un corps et une âme, c'est vrai.

Dites qu'ils ont tous une intelligence et une volonté, c'est encore vrai, mais là se borne l'égalité de fait et de droit chez l'homme.

Allez plus loin et vous tombez sous le régime indiscutable des inégalités.

L'enfant, qui repose dans un berceau, n'est point l'égal de son père.

Quand bien même voudriez-vous lui donner la force qui caractérise l'âge mûr, vous ne le pourriez pas.

Le conquérant qui fait trembler la terre au bruit de ses exploits, n'est point l'égal du soldat timide qui s'enfuit à l'approche du danger.

Le fainéant qui se consume dans la mollesse, n'est pas égal au travailleur honnête et consciencieux qui fait fleurir des roses là où il n'y avait que des orties.

Des faits semblables, on en rencontre par milliers, on n'a qu'à ouvrir les yeux, qu'à étendre la main, pour les découvrir et les toucher.

Mais pourquoi a-t-on oublié l'autorité dans la fameuse devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*.

L'a-t-on fait par imprévoyance ou à dessein ?

Tout me porte à croire que c'est à dessein.

Et la raison c'est que l'on veut faire de l'homme un dieu.

Est-ce une découverte ?

Non, car il y a bien longtemps qu'on y songe.

Un journal bruxellois, dernièrement, ne se gênait point de le proclamer hautement :

" Autrefois, nous avions le ciel à conquérir. l'immortalité nous attendait.

" Aujourd'hui nous ne savons même plus si nous avons une âme ! La science ne nous dit-elle pas que la pensée est le résultat d'un procédé chimique.

" Or, si l'antique édifice de la vie humaine a été démoli, si les notions de morale, et les théories sociales de nos pères sont renversées, un but grandiose se dévoile à nous, dans un avenir bien éloigné encore, mais se projetant à l'horizon par une netteté merveilleuse.

" Ce but, c'est la déité de l'homme ! Ah c'est une destinée splendide qui attend l'humanité !

" Elle montera un à un les secrets de la science, les secrets de la nature qui appartiendront, un pouvoir sans borne

“ sera le sien. Alors elle brisera la dernière entrave que la nature lui avait forgée ; elle détruira la mort.

“ L'espace, le temps, la causabilité lui seront soumis et Dieu naîtra, ou plutôt, s'éveillera sous la forme de l'homme.

“ Là est le mystère de notre existence, la divinité dormait en nous, comme le papillon dans la chrysalide, comme l'électricité dans les métaux, comme le mouvement dans l'inertie ! Un choc a suffi pour dégager le Maître, c'est dans l'orage de 1789 que l'humanité est devenue consciente.

“ Depuis lors, qu'importe si les individus meurent encore, qu'importe si les derniers remparts d'un horrible passé sont encore debouts ! L'avenir est là, radieux, féeriquement beau ! Cette immortalité que les prêtres nous faisait entrevoir comme un mirage, nous la gagnerons sans eux et malgré eux, c'est en suivant la voie tracée par le progrès, la science et la civilisation que nous atteindrons la couronne du monde.

“ Nous serons la lumière et la clarté, la divinité sans fin et sans limite et nous jouirons du plaisir le plus parfait que nous puissions comprendre.”

Cette citation est longue, très longue même, mais elle fait voir clairement les conséquences logiques de la négation anti-chrétienne.

L'âme humaine n'existe point chez l'homme : c'est une brute.

Mais de cette brute on ne rougit point de faire un dieu, un dieu bien imparfait, il faut l'avouer.

C'est toujours la théorie de l'évolution qui fait des siennes.

On commence par être singe et l'on finit par être dieu !

Dans quel siècle vivons-nous ?

Tout le monde va devenir dieu, pourquoi les bêtes ne le deviendraient-ils pas aussi ?

Pourquoi n'aurions-nous pas notre bœuf Apio, comme les Egyptiens, ou notre mignonne souris comme les Indous ?

Si l'homme n'a point d'âme, comme vous le prétendez, il ne diffère en aucune manière du dieu des Egyptiens et des Indous, et même il lui est inférieur. “ O homme, — dit l'écrivain anglais Young, — si c'est là ton sort, va donc chercher ton maître dans les étables, dépose à leurs pieds ton sceptre imaginaire et ta royauté ridicule. Tu es l'esclave, ils sont les rois, ils sont tes supérieurs, dans tout ce qui appartient aux sens. Le gazon croît sous leurs

pas, ils paissent sans avoir besoin de cultiver ; leur boisson est appâtée par la main de la nature, le ruisseau ne cesse point de couler et d'offrir son onde à leur soif ; leur vêtement naît et grandit avec eux, ils ne vont point avec fatigue le chercher dans des climats étrangers, ils ne portent point la guerre dans les mondes lointains pour en ravir les trésors.”

Vous visez à la divinité de l'homme, mais cette divinité vous l'annihilez, en affirmant qu'il n'a point d'âme.

En effet qu'y a-t-il de plus divin chez l'homme ?

L'âme !

Pourquoi ?

Parcequ'elle est immortelle et qu'elle n'est point l'esclave de l'organisme vital, comme celle de la bête.

Vous lui refusez donc la seule chose qui soit immortelle en lui, et vous osez dire après cela que l'humanité brisera bientôt la dernière entrave que la nature lui avait forgée, et qu'elle vaincra même la mort !

C'est cela, affirmez les choses les plus absurdes, les plus ridicules, vos faibles raisonnements seront toujours admirables, car ce seront de l'avis de vos confrères bien entendu, les raisonnements d'un dieu !

Si ce sont là tous les bienfaits de la liberté et de l'égalité, ils sont bien microscopiques, mais la fraternité va peut-être compenser largement ce qui manque à ses deux compagnes.

C'est ce que nous allons examiner.

III

LA FRATERNITE

La fraternité est l'ironie la plus détestable, le mensonge le plus grossier, que l'on puisse jeter à la face d'un mortel.

C'est au nom de la fraternité que Louis XVI a porté sa tête sur l'échafaud.

C'est au nom de la fraternité qu'eurent lieu les horribles massacres de 1793 et les horreurs de 1871 :

“ Les commissions de Nîmes, de Toulouse, de Montpellier, d'Arras, d'Orange, d'Avignon, de Nantes et de Lyon... les 200 tribunaux révo-

lutionnaires populaires ou militaires ont précipité cent mille français dans le tombeau. Plut à Dieu que l'histoire, qui déjà nous presse, n'eût pas à raconter, sans trouver de contradicteurs, qu'à la porte Antoine un aqueduc immense avait été creusé pour voiturier le sang, le sang du peuple français, et qu'au moment de l'exécution, tous les jours, quatre hommes étaient occupés à ramasser le sang, qu'ils allaient porter dans cet horrible réservoir de leurs boucheries.” (1)

C'est encore au nom de la fraternité que les religieux ont été expulsés de France, les religieuses des hôpitaux et de leurs communautés.

La fraternité de l'impie, elle est connue, on n'a qu'à la juger par ses œuvres, et c'est ce qui, hélas, manque le moins.

“ La maçonnerie, — disait le F. Massol, à l'installation d'une loge maçonnique à Pantin, — représente l'idée morale, antérieure aux dogmes ; elle ne reconnaît d'autre autorité que la science, d'autre souveraineté que la conscience, d'autre droit que la liberté, d'autre loi que la justice et l'égalité, et d'autre but que la fraternité ! ”

La fraternité, voilà le mot de la fin.

C'est un mot bien inoffensif en apparence, mais sous ce mot se cache la haine.

Haine à tout ce que le genre humain possède de plus sacré : son culte.

Haine à son semblable !

Haine aux congrégations religieuses, par conséquent haine à Dieu.

Il suffit de déplier le bilan qu'en a dressé la *Gazette de France* et qu'elle intitule : le *Livre d'or des pros crits*, pour s'en convaincre.

D'après cet exposé, le nombre des congréganistes expulsés, en 1880, s'élève à 5773 et se répartit comme suit :

Jésuites, 1380 ; Barnabites, 32 ; Camaldules, 4 ; Capucins, 406 ; Carmes, 176 ; Bénédictins, 239 ; Basiliens, 80 ; Bernardins, 18 ; Chanoines de St-Jean de Latran, 27 ; Cisterciens, 75 ; Pères de St-Bertin, 91 ; Pères réguliers de notre Sauveur, 28 ; Congrégation de la Sainte Union, 12 ; Enfants de Marie, 45 ; Eudistes, 153 ; Frères de St-Jean de

(1) Discours de LOUVET, séance du 2 mai 1795. MONTAUBAN, No 227, page 922.

Dieu, 168 ; Oblats, 240 ; Maristes, 225 ; Piémontés, 183 ; Pères du St-Sacrement, 49 ; Trappistes, 1450 ; Rédemptoristes, 126 ; Franciscains, 409 ; Minimes, 4 ; Passionistes, 31 ; Camilliens, 10 ; Pères de la Doctrine Chrétienne, 9 ; P. de la Somasque, 14 ; Trinitaires, 11.

Tout cela sous le futile prétexte, que ces religieux étaient plus redoutables que la dynamite, et qu'ils tramaient sourdement la ruine de la France.

On expulsait donc, d'un côté, les véritables amis de la France, et de l'autre, on recevait à bras ouverts, avec le plus grand enthousiasme, des communards qui avaient mis jadis le feu aux quatre coins de Paris, mais qui, pour le moment, aux yeux de ces éléments républicains, avaient été les injustes victimes, les martyrs d'une sainte cause.

Voilà pourquoi ces martyrs d'autrefois remercient aujourd'hui, par la voie de leurs journaux, ceux qui les ont rappelés de l'exil, dans les termes suivants :

“ Poudre, dynamite, pétrole, tout est bon. Faisons de la bourgeoisie ce qu'on fait des arbres nuisibles, mais au lieu de l'envoyer au feu, comme bois de chauffage, que sa chair nous serve d'engrais pour faire pousser le blé, comme la nôtre lui sert actuellement pour faire pousser des épauettes et des croix, sur les champs de bataille.”

Des articles de ce genre on en rencontre partout, il y en a de toutes les couleurs et de toutes les nuances ; les uns brûlent leurs parfums sataniques au nez de la bourgeoisie, les autres encensent à la rebours, les têtes de l'Etat.

Mais qui s'en préoccupe ?

Personne.

Les vrais ennemis de la république, les religieux, sont partis.

Il n'y a plus rien à craindre par conséquent.

Attendez et vous verrez qu'un jésuite vaut mieux que dix gendarmes, selon l'expression de Frédéric de Prusse.

Rappelez-vous Louise Michel, de pétroleuse mémoire.

Vous poursuiviez les religieuses pour lui faire de la place, et comme remerciement, elle vous adressait ce petit billet doux :

“ Nous sommes des destructeurs, nous voulons faire table rase de l'organisation actuelle. A quoi servirait de réformer, tout se tient dans le système actuel, tout y est mauvais, tout y est pourri, tout doit disparaître.”

Voilà votre châtiment.

Et il vient de la main que vous avez comblée de la faveur d'un rappel.

Vous recueillez déjà ce que vous avez semé.

Il est vrai que vous la gardez sous verrous depuis, mais son œuvre fera son chemin, malgré vos noirs cachots et vos sombres prisons.

On m'accusera peut-être de tout confondre, et par là d'attribuer à la Révolution ce qui appartient à la franc-maçonnerie, à la République ce qui appartient à la révolution.

Qu'est-ce qui distingue la franc-maçonnerie de la révolution ?

Absolument rien, car la franc-maçonnerie et la révolution ne reconnaissent d'autre droit que la liberté, d'autre loi que la justice et l'égalité, et d'autre but que la fraternité.

Où est la différence ?

Nullé part, si ce n'est que la révolution est l'instrument de la franc-maçonnerie.

Reste la république.

Quels sont les hommes qui constituent le noyau de la république française ?

Ce sont les mêmes hommes, les mêmes personnages qui délibèrent dans les loges maçonniques ce qu'ils doivent mettre à exécution, sous l'autorité que leur donne leur titre de chef de la République.

La république est donc aussi un instrument de la franc-maçonnerie, et voilà comment cette dernière ménage actuellement la gourmandise de la chèvre révolutionnaire qui convoite de ses yeux flamboyants le chou républicain.

Que le chou refuse d'exécuter les décrets de la franc-maçonnerie, la chèvre est mise en liberté et le chou est croqué à belles dents.

Que conclure de tout ce qui précède ?

Un fait, clair comme le jour :

La liberté des maçons, des révolutionnaires ou des républicains, c'est le plus dur esclavage ; leur égalité, c'est l'égoïsme le plus pur ;

et leur fraternité, l'inimitié la plus vive contre la religion révélée.

Voltaire lui-même l'avait senti, quand il disait :

“ Si le monde était gouverné par des athées il faudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes.”

Le Canada doit-il redouter un pareil régime ?

Mon plus grand bonheur serait de dire non, mais les circonstances ne le permettent plus.

On ne voit rien de suspect dans certains quartiers. Que l'on se prononce en faveur de l'éducation obligatoire que l'on fasse des conférences sur l'homme miscène ou que l'on défie nos pasteurs de s'élever contre les représentations de pièces immorales comme : la *Vie Parisienne*, la *Princesse des Canaries*, ou la *Jolie Parfumée*, on n'y voit rien de nature à nous effrayer.

Tant mieux !

Il est bon de remarquer, cependant, qu'une étincelle peut embraser une ville, et que le feu qui fait son chemin dans l'ombre est plus dangereux que celui qui éclate au grand jour.

Le Canadien est français et comme tel il est plus enclin que tout autre à embrasser les doctrines pernicieuses qui lui viennent de la mère-patrie.

Le comte de Maistre, parlant des systèmes qui affligeaient l'Angleterre, lors de l'exécution de Charles Ier, s'écriait :

“ Aujourd'hui, l'Europe est agitée, parce que ces mêmes systèmes sont prêchés par des Français et que, lorsqu'on prêche en français, l'Europe écoute et comprend.”

Si des nations étrangères à la France, n'ayant ni la même langue ni les mêmes institutions, ne peuvent s'empêcher d'adopter des systèmes pernicieux, par la seule raison qu'ils sont pronés en langue française, combien plus, nous, Canadiens, fils de la vieille France, qui avons la même langue, les mêmes institutions que nos frères d'outre-mer, devons-nous redouter l'introduction parmi nous de ces mêmes systèmes.

Je ne saurais mieux terminer ces quelques notes sur l'une des formules les plus mensongères qui

puissent exister, que par ces paroles du vaillant et regretté polémiste catholique, Louis Veuillot :

“ Liberté, égalité, fraternité, paroles vaines, funestes même, depuis qu'elles sont devenues publiques, car la politique en a fait trois mensonges ; la liberté c'est la justice ; l'égalité c'est l'humilité ; la fraternité c'est la charité. Nous serons libres quand nous serons justes, nous accepterons l'égalité quand nous aurons courbé la tête, sous le niveau de la croix ; nous pratiquerons la fraternité quand nous adorerons notre père qui est aux cieux et quand nous aurons obtenu de lui la grâce d'aimer nos frères, du même amour qu'il porte à ses enfants ; jusque-là, il n'y aura dans nos âmes que de l'égoïsme, de l'envie et de l'orgueil, et la devise républicaine ne sera qu'une balle dans nos filets ou que le fer de la guillotine aux mains des factions.”

CHIS. M. DUCHARME

— 000 —

Songes.

Sur ma tête reposée
Le sommeil, fraîche rosée
Le sommeil était venu ;
Près de moi, céleste angure,
Voltigeait une figure
Blanche, au regard ingénu.
Je rêvais, faible et malade,
A quelqu'ancienne ballade
D'un vieux chanteur inconnu.

A quelque ballade étrange,
On peut-être passe un ange,
Un ange au milieu des bois !
On d'une antique demeure,
S'élève une voix qui pleure,
Plus triste que le hautbois ;
Où languissante et blessée,
On voit dans l'onde glacée,
Tomber la biche aux abois.

Oh ! laissez-moi de la grève
Voir ce château qui s'élève
Sur le roc verdâtre nu,
Quand la nuit descend plus noire.
Laissez-moi pâlir et croire
Que le fantôme est venu,
Et, pensif sous une arcade
Murmurer quelque ballade
D'un vieux chanteur inconnu.

TURQUETY.

— 000 —

Récréation.

CONTES ET RÉCITS.

AUX JEUNES LECTEURS

DE

" L'ALBUM DES FAMILLES. "

Mes petits amis,

Avec la bienveillante permission du directeur de l'*Album*, je commence aujourd'hui une série de contes et récits qui s'adressent à vous tout spécialement. Je ne sais pas s'ils réussiront à vous intéresser ; mais ce que je sais, c'est que, avant de les écrire, je les ai déjà racontés à mes enfants qui m'en redemandent tous les jours de semblables. Peut-être sont-ils, plus indulgents que les autres pour ce qui tombe de la bouche de papa.

Dans tous les cas, je débute avec la plus grande confiance ; tous les enfants sont un peu curieux, — et ce n'est pas un reproche que je vous fais ; — or je vais tâcher d'éveiller votre curiosité pour qu'elle m'ouvre le chemin de vos cœurs. Vous voyez que je suis franc et que je ne veux pas vous prendre par surprise. C'est déjà un commencement de connaissance que nous faisons réciproquement, connaissance qui finira par se transformer, j'y compte bien, en une bonne et solide amitié.

Napoléon LEGENDRE.

PAUL et JULIEN

RÉCITS POUR LES GRANDS ET LES PETITS ENFANTS

Il y avait, une fois, deux petits garçons qui demeuraient dans le même village, un beau grand village situé sur le bord du fleuve. Ces deux petits garçons étaient, au moment où commence cette histoire, âgés de dix ans. L'un s'appelait *Paul* et l'autre *Julien*. Celui-ci appartenait à une famille très riche ; il était fils unique, et, par conséquent, un peu choyé, un peu gâté.

L'autre, *Paul*, était le fils du forgeron de l'endroit et l'aîné d'une nombreuse famille. Ils fréquentaient tous deux l'école du village et se disputaient la première place. Une semaine, c'était *Paul* qui était à la tête de la classe ; la semaine suivante, c'était *Julien*. Du reste, cette petite lutte ne les empêchait pas d'être bons amis, et après les classes, ou les jours de congé, *Julien* allait souvent voir ferrer les chevaux à la forge du père de *Paul*, tandis que ce dernier allait à son tour s'amuser fréquemment sur la grande balançoire que le père de *Julien* avait fait construire au bout de son verger. Cependant, malgré cette bonne amitié, il y avait quelquefois de petits refroidissements entre les deux enfants. Je vous le dit bien bas, car cela me fait de la peine, *Julien* avait dans le cœur une petite graine de vanité. J'aurais mieux aimé ne pas vous l'apprendre, mais il faut bien dire la vérité, surtout quand c'est pour tâcher de corriger, et *Julien* serait là, devant moi, que je lui dirais la chose, à lui-même. Le père de *Julien* était riche ; il avait une belle maison, de belles voitures et un cocher tout galonné quand il sortait dans les grandes occasions. *Julien* était fier de cela, ce n'est peut-être pas un bien grand mal ; mais il aimait quelque fois à faire parade de cette fortune, il en parlait avec un certain plaisir devant ses camarades plus pauvres que lui et qui devaient naturellement en être blessés. Cela était très mal, et je suis certain que vous ne voudriez jamais agir comme *Julien* si vous étiez à sa place.

A l'âge de onze ans, *Julien* quitta l'école du village pour s'en aller à la ville faire son cours dans un collège. Cela ne lui plaisait qu'à demi, car il savait bien qu'il y a une grande différence entre l'existence du collège, renfermée entre quatre murs, et cette large vie de la campagne si pleine de mouvement, d'air et de soleil. Cependant il se consolait en songeant qu'il allait avoir le droit de porter le titre de *collégien* ou d'*écolier* et que, pendant la vacance, il s'élèverait, par ce titre et par son uniforme, au-dessus de ses anciens camarades. Oh ! la méprisable petite vanité qui montre encore sa tête.

Deux années se passent, Julien a bien travaillé au collège, il faut le reconnaître ; mais Paul, de son côté, n'a pas paresse à l'école ; il est toujours le premier de sa classe, et il achève son cours.

Un jour, Julien est à l'étude à déchiffrer une version grecque, quand on l'appelle à la chambre du directeur. Hélas ! c'est une bien triste nouvelle qui l'attend : son père vient de mourir d'un coup de sang et sa mère le rappelle au plus vite. Julien sentit que quelque chose se brisait dans sa vie ; c'était son premier chagrin, mais il était profond. Il se rendit en toute hâte auprès de sa mère et tous deux pleurèrent longtemps l'un et le soutien qu'ils venaient de perdre. Pendant ce temps, le notaire réglait les affaires de la succession et se trouvait en face d'un résultat qu'il n'aurait jamais soupçonné ; le père de Julien avait placé presque toute sa fortune dans une banque qui venait de suspendre ses paiements, et c'est probablement la nouvelle de ce désastre qui avait porté au pauvre homme le coup fatal.

Quoiqu'il en soit, il ne restait plus, tout liquidé, qu'un faible revenu à peine suffisant pour faire vivre Julien et sa mère avec la plus grande économie. Julien était atterré ; mais chose singulière ce n'était pas la perte de cette vie brillante qui l'affligeait : non, la douleur avait tué ou tout au moins fait finir la vanité ; il ne pensait qu'aux privations que sa mère devait endurer et cela lui brisait le cœur. Quant à lui, il était plein de courage et décidé à travailler de toutes ses forces avec l'aide de son ami Paul, qui venait tous les jours le consoler et l'encourager. Mais un enfant de treize ans ne peut pas faire de grands travaux.

Paul, lui, se destinait à l'agriculture, et son père le conseillait fortement dans ce sens. Quant à Julien, il voulait trouver quelque état qui lui permit de gagner de suite un peu d'argent pour venir en aide à sa mère. Mais c'est précisément ce qui était le point le plus difficile à résoudre. La maison, le verger, les équipages, tout avait été vendu, et Julien et sa mère étaient installés dans une maisonnette à l'autre extrémité du village.

Après bien des tâtonnements et

des discussions, il fut enfin décidé que Julien s'en irait à la ville prendre du service dans une maison de commerce. On ne lui donnait qu'une bien légère rétribution, et sa mère était obligée de payer une partie de sa pension ; mais on lui promettait davantage pour les années suivantes. Je dois vous avouer qu'il trouva la vie dure ; debout de grand matin, il lui fallait balayer et mettre tout en ordre, allumer les feux en hiver, et veiller tout le soir. Aussi, quand il arrivait à sa petite chambre pour se coucher, il tombait endormi en touchant l'oreiller. Cependant, il ne se plaignait pas et travaillait courageusement. Pendant ce temps, Paul était parti pour une paroisse voisine où il s'était engagé pour cinq ans, sur une ferme modèle ! Lui aussi il travaillait beaucoup, mais c'était le travail en plein air, sain et fortifiant, qui augmente les forces plutôt qu'il ne les dépense.

Cinq années ont passé. Le père de Paul a été victime d'un accident dont il est mort au bout d'une semaine, dans de grandes souffrances. Il laisse une femme et une famille de huit enfants, à part son fils aîné. Cependant, avec son marteau qui battait sans cesse le fer, il avait amassé pas mal d'écus, presque une fortune. Cette petite fortune, il l'avait appliquée sur une belle et grande ferme qu'il destinait à Paul. Avant de mourir il avait fait venir ce dernier et lui avait dit : " Je m'en vais tout à l'heure ; c'est toi qui es l'aîné, tu me remplaceras auprès de ta mère et de tes frères et sœurs, des plus petits surtout ; fais-en des honnêtes gens comme toi ; promets-moi cela et je mourrai content."

Paul promit, et il était homme à tenir parole.

Deux semaines après la mort de son père, il avait vendu la forge et la maison du village pour s'établir avec toute la famille sur la grande ferme que son père lui avait léguée.

De son côté Julien avait courageusement travaillé et, pendant les deux dernières années, il avait pu envoyer chaque mois un peu d'argent à sa mère. Mais, une crise financière s'était déclarée, et le patron de Julien s'était vu obligé de réduire considérablement son commerce et de renvoyer plusieurs

de ses employés. Julien chercha une autre place, mais la crise se faisait sentir partout, et chaque établissement avait plus d'employés qu'il lui en fallait. Quoi faire ? Chaque journée de retard compliquait la situation. Julien vint consulter sa mère et il fut décidé, après bien des larmes, qu'il irait tenter fortune aux États-Unis. Malheureusement, Paul, à cette époque, était en voyage ; s'il eût été là, les choses, en toute probabilité, se fussent passées autrement. Bref, Julien partit. Pendant une année, sa mère reçut régulièrement de ses nouvelles ; il ne prospérait pas, mais il était encore plein d'espoir. Sa dernière lettre était datée d'une ville du sud ; après cela, on n'eut plus aucune nouvelle, et tout le monde le crut mort. Seule, sa mère, en dépit de toutes les apparences, ne pouvait se résigner à croire à un si grand malheur.

Il y avait huit ans que Julien était parti. Un soir de mars, sur les dix heures, Paul entendit frapper à sa porte. Il se leva et s'empressa d'aller ouvrir. En projetant au dehors le rayon de sa lampe, il aperçut, assis sur le perron, un homme mal vêtu et qui semblait brisé par l'âge et par la maladie. Il voulut l'interroger, mais l'étranger restait muet, il semblait paralysé. Paul le prit dans ses bras et le porta dans la cuisine où il le plaça dans une grande chaise près du poêle qui jetait encore une douce chaleur ; puis il lui fit avaler quelques gouttes d'eau-de-vie qui le ranimèrent un peu sans cependant lui rendre la parole. Peu à peu, néanmoins, l'étranger sembla s'éveiller de sa torpeur, sa pâleur devenait moins livide ; enfin, faisant un effort, il s'écria :

— Mon pauvre Paul !

— Julien ! s'écria à son tour Paul, est-ce bien toi !

Hélas ! oui, c'était le pauvre Julien qui arrivait dans cet état pauvre, malade, brisé. Il n'avait pas voulu aller frapper à la porte de sa mère, de peur de lui faire éprouver un choc trop violent, dans la crainte aussi, peut-être, de trouver la maison vide.

Paul ne voulut pas, pour ce soir là, l'interroger ; il vit qu'il avait besoin d'un repos immédiat. Il l'établit donc dans un bon lit et ne

le quitta qu'après l'avoir vu profondément endormi.

Le lendemain, de très-bonne heure, Paul alla prévenir la mère de Julien et, lorsque ce dernier s'éveilla, il trouva sa mère à son chevet.

Après les premiers épanchements, il raconta son histoire ; c'était, hélas ! l'histoire d'un grand nombre des nôtres. Incapable de trouver un travail lucratif, à cause de la guerre de sécession qui venait d'éclater entre le Nord et le Sud des Etats-Unis, il avait pris du service dans l'armée, et avait fait presque toute la campagne. Blessé dans un engagement, il avait été fait prisonnier et interné dans la terrible prison d'Andersonville, dont les horreurs, aujourd'hui même, ne sont pas encore oubliées. Il avait passé quatorze mois dans cet enfer où, chaque jour la faim, la soif, la misère et les privations de toutes sortes emportaient un prisonnier sur quatre. Il avait vécu comme les autres, — si cela s'appelle vivre, — dans des trous pratiqués dans le sol pour se garantir des ardeurs insupportables du soleil pendant le jour, et de l'humidité glaciale qui tombait pendant la nuit. Pour toute nourriture, les prisonniers n'avaient, par jour, chacun, qu'un demiard de farine grossière de maïs ; ils étaient obligés de délayer cette farine dans des vases de glaise sèche, qu'ils fabriquaient eux-mêmes et, n'avaient pour la cuire que les rayons du soleil. Pour boire, ils prenaient l'eau d'un petit ruisseau qui passait dans le milieu de leur enclos et qui servait en même temps d'égoût !

Enfin, au bout de quatorze mois, comme nous venons de le voir, la proclamation de la paix avait permis à Julien de sortir de ce lieu épouvantable. Il avait été conduit dans un hôpital où il avait passé six mois, et où on lui avait donné de l'argent, après sa guérison, pour lui permettre de se rendre jusqu'à la frontière. De là, il était venu à pieds, mal vêtu, et par des chemins horribles, ce qui l'avait réduit de nouveau à un état de faiblesse extrême.

Mais, une fois transporté au logis de sa mère, grâce aux bons soins de celle-ci et à l'amitié de Paul qui se manifestait sous les formes les plus délicates, il se rétablit promptement, et dans les premiers jours

de juin, il put, avec sa mère, aller faire d'assez longues promenades dans la campagne dont l'air pur contribuait beaucoup à le fortifier.

Au mois de juillet, il reçut du ministère de la guerre, de Washington, les arrérages de sa solde, pour tout le temps qu'il avait passé en captivité. Ce n'était pas une forte somme, environ trois cents dollars ; mais c'était, dans les circonstances actuelles, un secours précieux.

Julien avait maintenant vingt-six ans ; il lui fallait embrasser une carrière quelconque et se décider au plus tôt. C'est ici que les conseils et la bonne amitié de Paul vinrent encore à son secours.

Il y avait, dans le voisinage, une assez bonne ferme qu'on pouvait obtenir à des conditions faciles, Paul conseilla à Julien de l'acheter.

— Crois-moi, lui dit-il, l'agriculture est toujours la carrière la plus sûre et la plus tranquille, sans compter qu'elle en est une des plus honorables. Pour ce qui est de la somme nécessaire, tu possède déjà trois cents piastres, moi, je fournirai le reste que tu me rendras lorsque tes affaires seront dans un état plus prospère. Il est inutile de faire des objections, ajouta-t-il, en voyant que Julien ouvrait la bouche pour parler ; cette avance ne me gêne aucunement, et entre de vieux amis comme nous, tu comprends, la chose est toute naturelle. A moins, toutefois, que tu ne te sente aucun goût pour la culture.....

Mais, au contraire, Julien avait trop vu le bonheur de son ami pour ne pas désirer embrasser un état dont il constatait chaque jour de plus en plus les bienfaisantes influences. Il n'avait pas d'objections à faire valoir sous ce rapport, et, puisque Paul lui offrait si généreusement de l'aider, il ne pouvait pas refuser ce secours sans blesser celui qui le mettait à sa disposition.

Tout fut donc décidé sur l'heure, et le vingt-neuf septembre, époque des mutations de biens-fonds à la campagne, — Julien et sa mère entraient en pleine possession de leur propriété.

Paul fut pour Julien un professeur qui enseignait autant d'exemple que de précepte, et aujourd'hui les deux amis sont deux des propriétaires les plus riches et les plus influents de leur paroisse. Ils

ont chacun une nombreuse famille, et c'est un des enfants de Julien, — élève d'une de nos écoles normales, — qui m'a rapporté les faits que je viens de vous raconter.

NAPOLÉON LEGENDRE.

— 000 —

Un vieux Curé.

Autrefois, dans notre village,
Vivait un modeste curé ;
Vieillard au front courbé par l'âge
Et des malheureux vénéré.
Il visitait sous l'humble moussé
La pauvreté dans l'abandon,
Et quand il parlait, sa voix douce
Parlait de paix et de pardon.

A sa porte au jour de l'épreuve,
Personne ne frappait en vain ;
Avec l'orphelin et la veuve
Il savait partager son pain.
Si quelque brebis indocile,
Loin du droit chemin s'égarait,
Tendre appui du roseau fragile,
Doucement il la ramenait.

Quand les habitants du village
Venaient prendre l'air frais du soir,
Autour du chêne au grand feuillage
Avec eux il allait s'asseoir ;
Quand la nuit était froide et noire,
Il allait au coin de leur feu
Leur lire une touchante histoire,
Prise dans le Livre de Dieu.

Le dimanche, après la prière,
Il leur disait : " Aimez-vous bien :
L'amour est la vertu première.
Et sans l'amour la foi n'est rien.
Ne condamnez jamais personne ;
Aux lois de Dieu soyez soumis ;
Si vous voulez qu'il vous pardonne,
Pardonnez à vos ennemis ! "

Puis, dans sa naïve éloquence
Il prêchait avec charité, —
A l'épouse la bienveillance,
A l'époux, la fidélité ;
A l'opprimé, la patience ;
Au coupable, le repentir ;
Au jeune enfant, l'obéissance ;
Au vieillard, la vie à venir !

A sa fête, garçons et filles
Lui portaient bouquets et présents ;
On le voyait sous les charmes
Sourire à leurs jeux innocents.
Chacun l'aimait, car sous son aile
Venait s'abriter le malheur ;
Car sa tendresse paternelle
Prendait part à chaque douleur.

Mais le vent des morts tout emporte.....
Un jour, hélas ! du vieux pasteur,
La mort vint frapper à la porte :
Il s'endormit dans le Seigneur.
Il ne voulut qu'une croix noire
Pour accompagner son cercueil,
Et pour honorer sa mémoire
Tout le village prit le deuil.

— 000 —

Mélanges.

LE JOURNALISME CATHOLIQUE.

CE QU'IL DOIT ÊTRE.

Nous empruntons les lignes suivantes à la très curieuse "correspondance de Louis Veuillot," récemment éditée.

C'est l'extrait d'une lettre aussi remarquable par le fond que par la forme, adressée par le grand polémiste à un ami se proposant de rédiger au Mans un journal dans le but de combattre les doctrines subversives de l'ordre social et religieux.

Voici, d'après le célèbre rédacteur de *l'Univers*, quel doit être le programme du journalisme catholique :

" Ces journaux sont devenus un tel péril, qu'il est nécessaire d'en créer beaucoup. La presse ne peut être combattue que par elle-même, et neutralisée que par sa multitude. Ajoutons des torrents aux torrents, et qu'ils se noient les uns les autres, en ne formant plus qu'un marais, où, si l'on veut, une mer. Le marais à ses lagunes, et la mer ses moments de sommeil. Nous verrons si là-dedans il sera possible de bâtir quelque Venise.

" Rousseau prétend qu'il ne faut pas commencer d'écrire avant quarante ans. Aucune fonction ne requiert davantage la maturité, mais il faut en même temps conserver la spontanéité et l'ardeur. La solidité des principes vous donnera cette promptitude mûre, le feu vivant de la foi entretiendra en vous cette ardeur généreuse, plus constante que l'élan de la jeunesse.

" Vous connaissez le devoir du journalisme, parce que vous avez réfléchi sur celui du chrétien. Le journaliste est un citoyen armé pour la cause publique. Son péril est de ne guère relever que de lui-même, mais, s'il sait remplir ses obligations envers Dieu et envers sa patrie ce péril devient son avantage et sa force. Il me semble que le journalisme catholique est le dernier reste de la chevalerie.

" Il ne quitte pas les armes il va devant lui proclamant sa foi et portant secours. Il se propose de ne pas commettre d'injustice et de n'en pas point souffrir, si ce n'est contre lui-même. S'il les commet, il les répare, s'il en voit faire, à ses risques et périls, il combat pour en procurer la réparation.

" Saint-Grégoire VII citait souvent ce verset de Jérémie : " Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang ! car le respect de la justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme. "

" C'est un métier laborieux. Il y faut du cœur et encore du cœur. Notre temps n'aime pas la vérité, vous le savez du reste, et dans le petit nombre de ceux qui aiment la vérité, plusieurs pour ne pas dire beaucoup, n'aiment pas ceux qui se mettent en avant pour la défendre. On les trouve indiscrets, importuns, " inopportuns. "

" On ne leur pardonne pas volontiers leurs défauts, on leur sait plus volontiers mauvais gré de ne pas mettre tout le monde d'accord et de ne pas se mettre d'accord avec tout le monde. J'ai entendu souvent imputer ce méfait à un journaliste de votre connaissance. Je l'ai entendu aussi imputer au Pape, et il y a tout-à-l'heure dix-neuf cents ans que le Pape l'entend imputer au fils unique de Dieu.

" Il en faut prendre son parti même lorsqu'on est beaucoup moins innocent que le Pape. La souffrance qui résulte de ces petites iniquités n'empêche pas de marcher, et enfin elle devient nulle. C'est le cas de le dire : " Douleur tu n'es qu'un nom ! "

— ooo —

Pensées

Avec les gens qui, par finesse, écoutent beaucoup et parlent peu, parlez encore moins, ou si vous parlez beaucoup, dites peu de choses.

(LA BRUYÈRE.)

On a vu des reines pleurer comme de simples femmes ; et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois.

(CHATEAUBRIAND.)

Attacher les enfants à la culture du sol.

Peu de cultivateurs essaient à résoudre par pratique cette importante question d'attacher leurs enfants à la culture du sol. Malheureusement dit la *Gazette des Campagnes*—c'est tout le contraire qui arrive, et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'un grand nombre de jeunes gens désertent le toit natal pour se livrer à toute autre occupation que celle de la culture du sol.

Généralement peu de jeunes gens poursuivent la même vocation que celle de leur père. Assez souvent un médecin à l'aise et pouvant léguer à son enfant une forte clientèle, verra celui-ci se livrer à l'étude du droit, les fils d'un marchand se feront avocats ou médecins. Cet état de choses n'est pas aussi préjudiciable aux intérêts du médecin ou du marchand, comme il l'est au cultivateur qui parfois dans son enfant son meilleur appui et l'oblige à avoir recours aux étrangers pour cultiver son domaine qui aurait pu l'enrichir et lui permettre d'établir ses enfants d'une manière avantageuse en grandissant son domaine, et en le cultivant avec soin, aidé de ses enfants.

Voulons-nous attacher l'enfant à la ferme et lui faire aimer d'avantage l'agriculture ? que tout autour de lui soit attrayant et qu'on l'intéresse aux travaux de la culture en lui donnant une légère part dans les profits ; traitons-le avec douceur et ménagement. Dès le bas âge, donnons à chacun des enfants un petit lopin de terre qu'il pourra considérer comme sien et qu'il cultivera afin d'en retirer le plus grand revenu possible ; établissons entre eux une certaine émulation en donnant une plus grande part de profits à celui qui aura réussi à obtenir le plus grand rendement d'une même étendue de terrain. Par ce moyen vous obligerez vos enfants à cultiver avec soin, et le succès qu'il obtiendra par une bonne culture, l'encouragera à entrer dans la voie des améliorations agricoles. Il affectionnera davantage la culture, il s'y attachera, car pour lui ses succès seront une garantie de bien être pour l'avenir.

DEUXIÈME

GRANDE LOTERIE ANNUELLE

DE

L'ALBUM DES FAMILLES.

(La date sera fixée plus tard)

156 PRIX ÉVALUÉS A \$300

Dans le but de créer de l'émulation parmi nos abonnés ; d'augmenter la circulation de l'Album des Familles et de faire rentrer les arrérages avec l'abonnement de l'année 1884, nous avons fixé au jour du tirage de la deuxième Loterie annuelle, laquelle sera ouverte à tous les abonnés du Canada et des États-Unis, aux mêmes conditions et règlements que celle de 1883.

Voici la liste des Prix à gagner :

1er Prix—Un moulin à coudre de la célèbre manufacture <i>New Home</i> , de New-York, (premier choix), valant.....	\$ 50
2e Prix—Une bourse, renfermant.....	25
3e Prix—Une autre bourse renfermant.....	20
4e Prix—Une autre bourse do.....	15
5e Prix—Une autre bourse do.....	10
6e Prix—Une autre bourse do.....	5
Cinquante gratifications de \$2 chacune.....	100
Cent CHROMOS variés, de premier choix, grand format, évalués à 75 centins chaque.....	75
156 Prix.....	Valeur totale..... \$300

Dans l'intérêt de notre entreprise, nous prions donc respectueusement toutes les personnes qui prendront connaissance de ce grand Concours ouvert aux abonnés de l'Album des Familles, de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui en s'abonnant à notre Publication, et en s'efforçant d'engager tous ceux qu'ils connaissent à en faire autant, car c'est par l'union des volontés agissantes et patriotiques que nous parviendrons à consolider cette œuvre sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

③ 95 43 142

S'adresser par lettre à M^r

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de

l'Album des Familles.

P. O. Boîte 1065, Ottawa.

—000—

SOMMAIRE :

Bulletin Religieux

Instruction sur la Religion, (suite). 161

Calendrier catholique

Mois de Juin.—St-Pierre, apôtre... 163

Feuilleton

Graziella ou les Epreuves d'une Orpheline. (suite), par Madame L. LABROCQY..... 164

Poésies

Le Rosier..... 172
 La Source, par J. MONIER..... 172
 L'Autel du Précieux Sang, à Saint-Hyacinthe..... 173
 Le Crucifix banni de l'école, par Marie JENNA..... 174
 De Profundis, par Léon LÉCOMTE... 174
 Les Souvenirs (sonnet), par SULLY-PRUDHOMME..... 174
 Songes, par TURQUETY..... 188
 Un Vieux Curé..... 190

Étude Historique

Quelques Faits émouvants de notre histoire (suite), par Wilfrid CAMIRAND..... 175

Astronomie

Principaux Phénomènes du mois, par le Dr J. A. CREVIER..... 177

Biographie

Sir Charles Tupper (suite), par Chs THIBAUT..... 178

Bibliographie

Le Secret de la Franc-Maçonnerie, par Mgr FAVA, Evêque de Grenoble..... 181
 La Bibliothèque..... 181
 The Agent Herald, journal d'affaires..... 181
 Almanach Héraldique et Drolatique, par le chevalier Godfroy de CROLLALONZA..... 182
 Notes sur le Canada, par Paul de CAZES..... 182
 Le Propagateur des Bons Livres... 182
 Rapport des Commissaires du Havre de Québec..... 182

Monographie

Liberté, Égalité, Fraternité, par Chs M. DECHARME..... 182

Récréation

Contes et Recits.—Paul et Julien, par Nap. LÉGENDE..... 188

Mélanges

Le Journalisme Catholique..... 191
 Il faut attacher les enfants à la culture du sol..... 191

Maximes et Pensées.

Pensées diverses..... 163, 172, 177

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1^{er} de chaque mois, par cahier de 32 pages triple colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Le prix de l'abonnement est comme suit
 Pour le Canada et les États-Unis..... \$2 00
 Pour la France et l'Angleterre... \$2 50 (12 lrs payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées, et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

Comme l'Album des Familles pénètre dans toutes les paroisses et villes de la province de Québec et autres centres français des États-Unis, nous avons résolu de publier sur la couverture de l'Album des Familles les annonces des marchands et industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de 1 ligne.			
	$\frac{1}{4}$ de colonne	$\frac{1}{2}$ colonne	$\frac{3}{4}$ de colonne	1 colonne
Première insertion	\$1 00	\$2.00	\$3.00	\$4.00
Inscriptions subséquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$3.00	\$5 00	\$ 8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00
	$\frac{1}{4}$ de page	$\frac{1}{2}$ page	$\frac{3}{4}$ de page	1 page
Première insertion	\$3.00	\$6.00	\$9.00	\$12.00
Inscriptions subséquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	\$8.00	\$12.00	\$18.00	\$25.00
Pour 12 mois.....	12.00	15.00	25.00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois dans l'Album des Familles, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs, durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc, doit être adressé à

STANISLAS DRAPEAU,
 Editeur-Propriétaire,
 de l'Album des Familles, Ottawa,
 (P. O. Boîte 1065.)